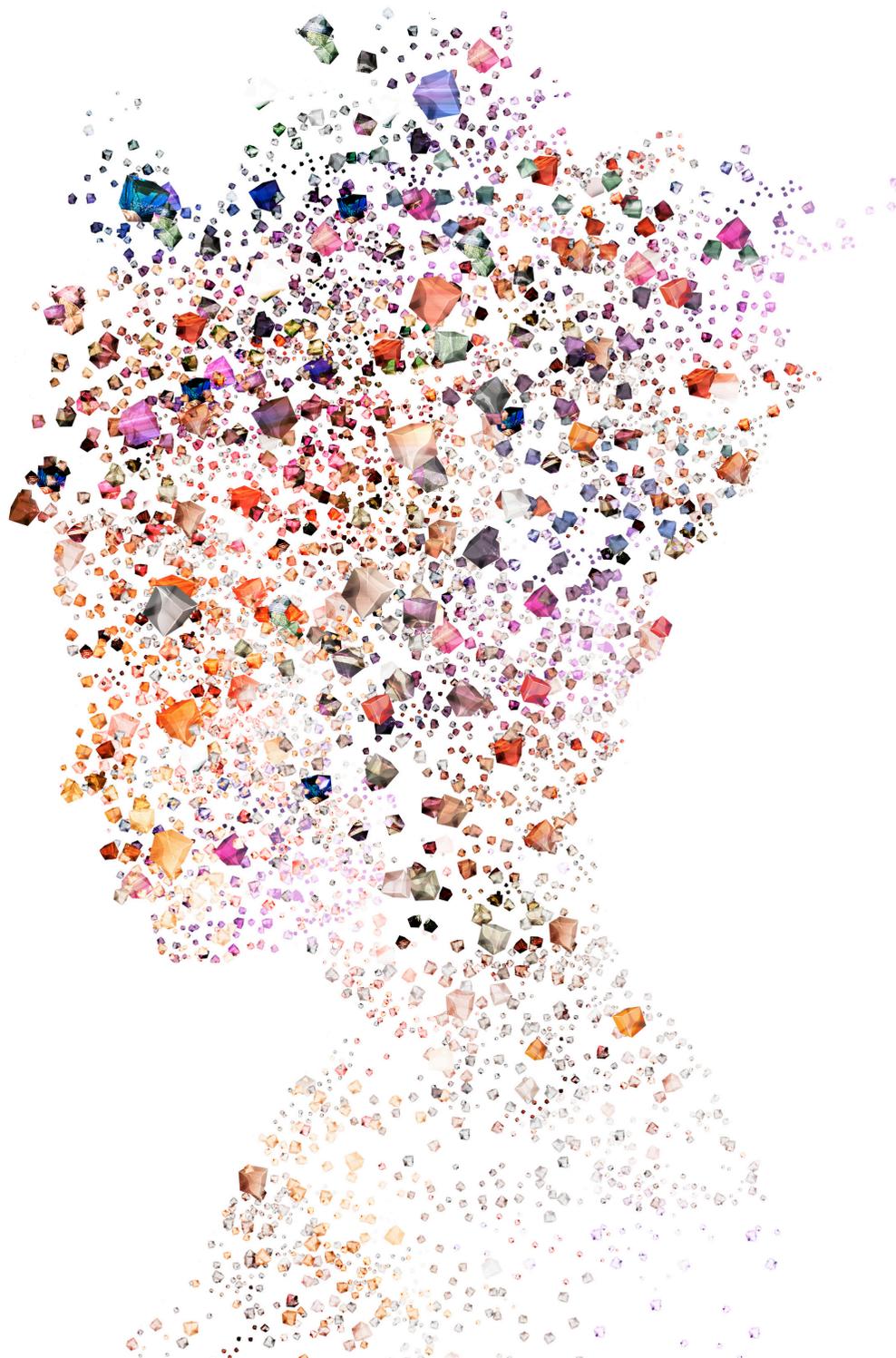


Rapport d'activités de Multi-Femmes

Maison d'hébergement pour femmes et enfants
victimes de violences conjugales



Année 2023-2024

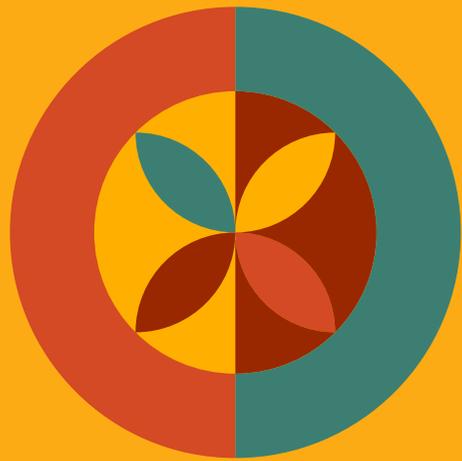


Table des Matières

01 Mot de la présidente du conseil d'administration et de l'équipe

03 Description générale de l'organisme

09 Vie associative et démocratique

12 Les services et les activités

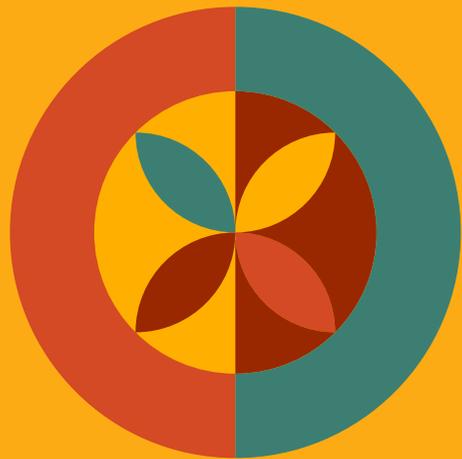
35 Projet particulier

38 Nos autres réalisations

43 Représentation et partenariats

47 Projections pour 2024-2025

49 Les annexes



Mot de la présidente du Conseil d'Administration

Il me fait plaisir de vous présenter ce rapport annuel. Nous terminons l'année 2023-2024 fières du chemin parcouru et prêtes à relever les défis de la prochaine année.

Cette année, en plus d'avoir accueilli 51 femmes et leurs enfants, de tous âges et de tous horizons, et d'en soutenir plusieurs autres dans le cadre des services d'accompagnement externes, Multi Femmes a renforcé ses processus organisationnels et continué plusieurs projets d'envergure. L'année a été marquée, comme pour beaucoup d'organismes, par l'adaptation à la loi 25 en matière de renseignements personnels, mais aussi, à l'interne, par la planification exigeante des travaux dans la bâtisse ou encore par l'adoption d'une politique de bénévolat et d'une stratégie de levée de fonds, toutes deux longtemps attendues ! Nous avons continué notre projet d'adaptation des services aux femmes marginalisées, qui nous a permis de nous former aux réalités multiples des femmes et de réfléchir aux meilleurs moyens de rendre notre maison la plus accueillante et inclusive possible. Nous avons également continué notre projet de sensibilisation à la violence conjugale, dans le cadre duquel nous rencontrons des partenaires et divers publics pour démystifier les formes de la violence conjugale et faire connaître les ressources.

Enfin, la coordonnatrice, Morgane R, siège désormais, au nom des maisons de Montréal, au sein du Conseil des Régions (CR) du Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.

L'an prochain, nous allons continuer le travail d'accueil et de soutien aux femmes à l'interne et à l'externe et les divers projets en cours. Nous souhaitons aussi maintenir et renforcer notre présence au sein du milieu et nos mobilisations politiques, considérant le manque de ressources encore criant, que ce soit en matière d'hébergement d'urgence, de logement et de services de soutien. Enfin, soulignons l'engagement partagé de la coordination, de l'équipe et du Conseil d'Administration (CA) envers la santé et le bien-être de l'équipe, qui demeure une priorité pour l'année qui nous attend.

Cette année encore je tiens à remercier sincèrement toutes les travailleuses de Multi-Femmes et les membres du CA qui forment une équipe soudée, solidaire et engagée pour notre organisation et pour la lutte contre la violence conjugale. Merci également à nos donateurs et à nos partenaires pour leur confiance.

Bonne lecture,

Hind Obad-Fathallah

Mot de l'équipe

La Maison d'Hébergement Multi-Femmes est une organisation dédiée à offrir un refuge sûr et accueillant pour les femmes et les enfants victimes de violences conjugales. Notre mission fondamentale repose sur l'engagement de protéger, d'accompagner, et de redonner espoir à toutes celles qui traversent des situations de détresse extrême en raison de la violence.

Durant l'année 2023-2024, Multi-Femmes a continué de répondre aux besoins urgents des femmes et des enfants bénéficiaires de nos services, tout en mettant en place des programmes variés visant à leur fournir le soutien nécessaire pour reconstruire leur vie. Ce rapport d'activité présente un résumé des principales réalisations, des défis rencontrés, ainsi que des éléments clés de notre stratégie pour assurer un avenir sécuritaire et prometteur aux survivantes de violences conjugales et à leurs enfants.

Nous abordons ainsi diverses dimensions de notre intervention. Grâce à l'effort collectif de notre équipe dévouée, de notre conseil d'administration, de nos membres, de nos partenaires et de nos bénévoles, nous avons pu offrir plus qu'un simple refuge : un véritable tremplin vers un nouveau départ.

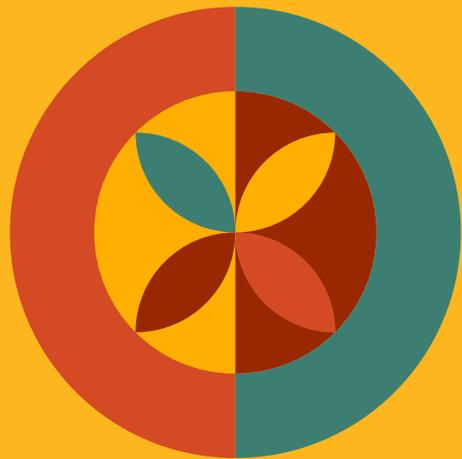
Que ce soit par le biais de l'hébergement et des services externes, des consultations individuelles, des ateliers de groupe, des activités pour les enfants, ou des activités de sensibilisation, chaque action menée cette année vient renforcer notre détermination à éradiquer les impacts dévastateurs de la violence conjugale et à promouvoir la reprise de pouvoir, l'autonomie et la résilience.

Ce rapport se veut non seulement un reflet de notre travail acharné, mais également un hommage au courage indéfectible des femmes et des enfants que nous avons eu l'honneur d'accompagner. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous nos donateurs et partenaires qui rendent ce travail possible. Ensemble, nous faisons une différence concrète dans la lutte contre la violence conjugale et nous influons l'espoir d'un avenir plus sûr et plus juste pour toutes les victimes.

L'équipe de Multi-Femmes



DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ORGANISME



La Petite Histoire de Multi-Femmes

En 1975, le Centre de la Femme Nouvelle, regroupant des étudiantes en droit et des avocates, est créé afin d'aider les femmes dans les procédures judiciaires. Il pouvait toutefois s'avérer dangereux pour les femmes victimes de violence conjugale vivant toujours avec leur conjoint d'aller consulter sur le plan légal. De ce constat surgit l'idée de mettre sur pied une maison d'hébergement, endroit sécuritaire et confidentiel, pour venir en aide aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants.

En 1977, le Centre de la Femme Nouvelle fonde le Centre Refuge Montréal Inc., une des premières maisons d'hébergement sur l'île de Montréal.

En 1980, nous achetons une maison, permettant ainsi d'augmenter la capacité d'accueil et d'élargir les services.

En 1984, le Centre Refuge Montréal change de nom pour devenir Multi-Femmes inc. Multi-Femmes fonctionne en mode de gestion collective, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de directrice ou de coordonnatrice.

Les prises de décision, ainsi que les responsabilités, reposent sur l'ensemble de l'équipe. Toutes portent la responsabilité de la gestion de la ressource en collaboration avec le conseil d'administration.

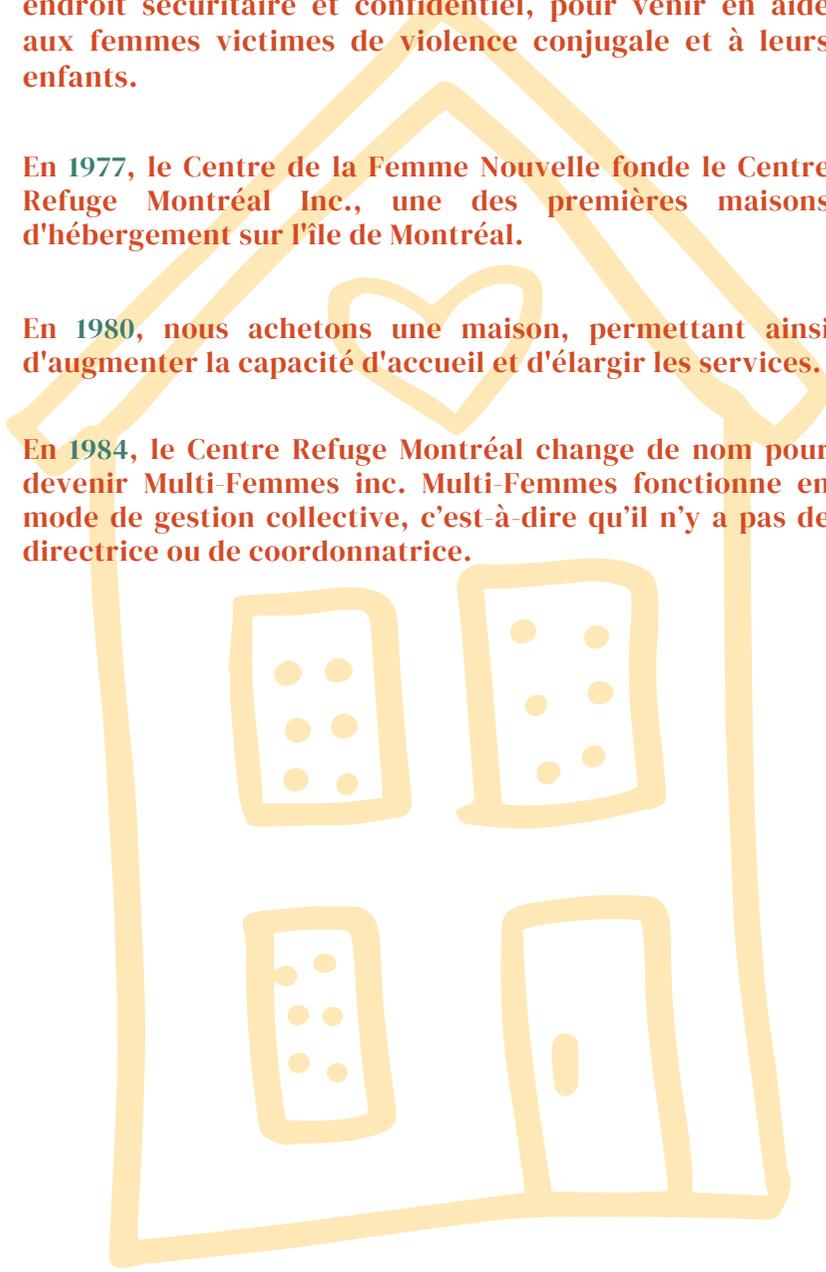
En 1993, Multi-Femmes Deux inc. ouvre et offre 6 logements pour une durée maximum d'1 an aux femmes et enfants ayant séjournés dans une maison d'hébergement.

En 1994, des programmes formels de prévention et de sensibilisation sont mis sur pied et expérimentés.

En 1995, les vidéos *De l'amour à la violence: trois femmes parlent* et *La violence conjugale: les enfants témoins* sont terminées. Le premier s'adresse aux femmes en général et le second aux personnes travaillant auprès d'une clientèle d'enfants.

En 1996, nous participons à la réalisation du guide-accompagnateur de la vidéo *Violence conjugale: les enfants témoins*.

En 1997, Multi-Femmes Deux inc. vole de ses propres ailes avec l'embauche de 2 travailleuses. Par ailleurs, il est clair que des liens étroits entre les deux corporations demeurent.





En 2006, Multi-Femmes crée 2 postes et loue un local, afin d'offrir des services aux ex-résidentes et leurs enfants, ainsi qu'à des femmes et enfants non hébergés.

En 2007, Multi-Femmes reçoit de plus en plus de femmes immigrantes. Les réflexions sont nombreuses afin de prendre en compte la diversité dans l'offre de service en violence conjugale. Par des stratégies diverses, Multi-Femmes est soucieuse de faciliter la cohésion entre les habitudes et les croyances des femmes hébergées, en encourageant au respect et à l'ouverture aux différences.

En 2014, tournant historique de notre organisme qui vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants. Cette année la maison Multi-Femmes aura vu la refondation de ses bases décisionnelles, en l'occurrence ses instances que sont le conseil d'administration et son équipe de travail. D'une gestion collective, Multi-Femmes passe à un modèle de cogestion avec un conseil d'administration de 7 personnes et une coordonnatrice pour la gestion interne.

En 2018, La maison se fait de plus en plus « petite ». Un nouveau projet pour des rénovations visant une optimisation des espaces est présenté. Multi-Femmes obtient une subvention du Programme d'améliorations des Maisons d'Hébergement (PAMH). Ainsi, fin janvier 2019, l'équipe a un nouvel environnement de travail essentiellement dans la partie du sous-sol et, les femmes et les enfants ont des chambres restaurées.

En 2020 et jusqu'en 2022, la pandémie mondiale du COVID 19 a eu de nombreux impacts. Le nombre de féminicides n'a eu de cesse d'être en augmentation.

Face à cette cruelle réalité, le gouvernement décide de rehausser les subventions pour les maisons d'hébergements en violence conjugale, afin que nous puissions assurer de répondre aux besoins croissants et aux demandes des femmes. Nous avons ainsi développé nos services et assurer des meilleures conditions de travail pour les employées de Multi-Femmes. En plus des 14 postes existants, nous avons créé 2 postes supplémentaires permanents et 2 postes sous forme de projets.

Nos Fondements

MISSION

Nous sommes une organisation communautaire et féministe, à but non lucratif. Sa mission est de venir en aide aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants en offrant hébergement, sécurité, écoute et soutien. Multi-Femmes dénonce la violence conjugale comme étant un problème d'ordre social et non individuel. Elle travaille à contrer la violence et les inégalités vécues par les femmes et à défendre leurs droits.

VALEURS

le rapport égalitaire & la solidarité & l'alliance & la transparence
le respect & la coopération & l'autonomie & la liberté &
la justice sociale

APPROCHE

Notre modèle d'intervention repose sur l'approche de l'intervention féministe dont l'objectif ultime est d'amener les femmes à reprendre individuellement et collectivement le pouvoir sur leur vie.

OBJECTIFS

- Assurer la sécurité physique des femmes victimes de violence conjugale et celle de leurs enfants ;
- Assurer aux femmes et à leurs enfants un climat de compréhension durant leur séjour ;
- Offrir une approche globale d'intervention ;
- Briser l'isolement des femmes ;
- Viser l'autonomie et la reprise de pouvoir des femmes sur leur vie ;
- Contribuer à l'amélioration de la condition de vie des femmes ;
- Intervenir pour l'égalité de la femme sur le plan économique, politique, social et culturel ;
- Favoriser le dialogue mère-enfant sur une base de rapports égalitaires ;
- Sensibiliser la population à la problématique de la violence conjugale ;
- Prévenir la violence au sein de la famille ;
- Prévenir la violence chez les jeunes.

L'équipe de Multi-Femmes

Coordonnatrice
Morgane R

Adjointe Administrative
Carole-Anne P

Responsable du services aux femmes marginalisées
Clotilde M et Alice M pour une partie de l'année chacune

Intervenante responsable de l'organisation matérielle
Claire T et Rose T à partir du mois de février

Intervenante auprès des femmes-Volet externe et sensibilisation
Sophie G

Intervenantes aux services externes
Nathalie J Intervenante auprès des femmes
Ève-Annie C Intervenante auprès des mères et des enfants

Intervenantes auprès des mères et des enfants
Cécile P & Noémie H

Stagiaire
Tenysha A

Intervenantes de nuit
Jocelyne L & Viviane R & Pascale G
Catherine LGT pour une partie de l'année

Intervenantes de fin de semaine
Florence R & Dassy J
Sandrine M pour une partie de l'année

Intervenantes auprès des femmes
Line P & Marianne LS & pour une partie de l'année chacune : Alice M & Fatoumata T & Clotilde M & Jeanne M

mais aussi

Toutes les travailleuses sur appel qui sont un soutien très précieux à l'équipe de travail pour la réalisation de notre mission : Iris HDP & Camille O & Laurette W & Océane G & Rosalie C & Emmanuella P & Mallorie RD & Stéphanie O & Lisa M & Zélie C & Lucrèce A & Raphaëlle B & Meriem M & Béatrice P & Catherine D & Geneviève T & Sandrine Mailhot & Catherine LGT

Animatrice-Gardiennes d'enfants
Marine R & Laurence J

Emploi Été Canada
Béatrice P
Océane G
Catherine D

Nous tenons à remercier toutes les travailleuses qui se sont investies de multiples façons dans l'organisme et auprès des femmes et des enfants cette année. Elles ont fait la différence chaque jour !

REMERCIEMENTS SPÉCIAUX

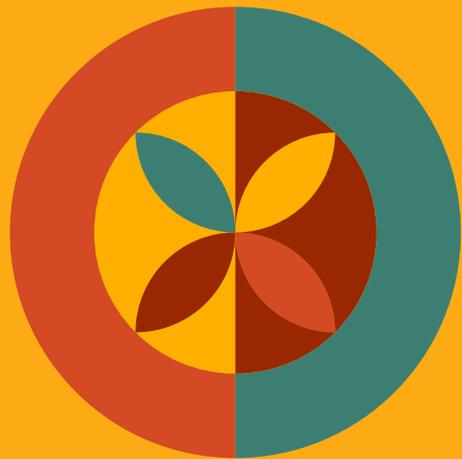
Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers Iris HDP, Laurette W, Rosalie C, Stéphanie O, Zélie C, Geneviève T pour leur dévouement et leur engagement envers notre organisme dans la lutte contre la violence conjugale. Leur travail acharné et leur compassion ont eu un impact significatif sur la vie des femmes et des enfants que nous accompagnons. Nous n'oublierons jamais leur contribution importante. Nous leur souhaitons le meilleur dans leurs futurs projets et les remercions pour tout ce qu'elles ont apporté à notre équipe.

Le 29 mars 2024 a été la dernière journée de travail de Claire T. Nous tenons à mettre en lumière son incroyable contribution au fil de ses 30 années de service au sein de notre organisme de lutte contre la violence conjugale. En tant que membre du personnel dévoué, elle a apporté une expertise inestimable et un engagement indéfectible envers notre mission. De plus, sa contribution en tant que membre engagée de notre conseil d'administration, lors de son absence dans l'équipe de travail, a ajouté une dimension stratégique et visionnaire à nos activités. Son dévouement exemplaire et son leadership ont été des forces motrices derrière de nombreuses initiatives fructueuses de notre organisme. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude pour ses 30 années de service exceptionnelles et nous lui souhaitons une retraite paisible et épanouissante.





VIE
ASSOCIATIVE
ET
DÉMOCRATIQUE



Notre vie associative

La participation aux instances démocratiques est particulièrement importante à Multi-Femmes. Notre organisme s'est doté d'un modèle de gestion appelé la co-gestion. Le modèle de co-gestion vise une gestion partageant le pouvoir, la prise de décisions et les responsabilités.

MEMBERSHIP

Au cours de la dernière année, Multi-Femmes avait 35 membres.

BÉNÉVOLES

Au cours de la dernière année, Multi-Femmes avait 10 bénévoles.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni à 15 reprises et a tenu une assemblée générale annuelle le 21 juin 2023 où 34 membres ont été présentes.

Membres de la communauté

Hind Obad Fathallah - Présidente & Isabelle Boutemour - Secrétaire & Adélia Ferreira - Trésorière & Sophie Rochette (une partie de l'année) & Jacinthe Dumaine (une partie de l'année) & Chiara Volpato-Tremblay (une partie de l'année) & Madelaine Savart (une partie de l'année)

Représentante des femmes ex-résidentes

Annik Danis

Représentantes de l'équipe de travail

Carole-Anne P puis Cécile P

En plus d'avoir effectué plus de 98 heures de bénévolat pour l'organisme, et d'offrir du support à l'équipe dans différents dossiers, les membres du conseil d'administration ont su démontrer une grande disponibilité tout au long de l'année.

Nous remercions chaleureusement toutes les membres, bénévoles, membres du conseil d'administration de leur implication à Multi-Femmes!

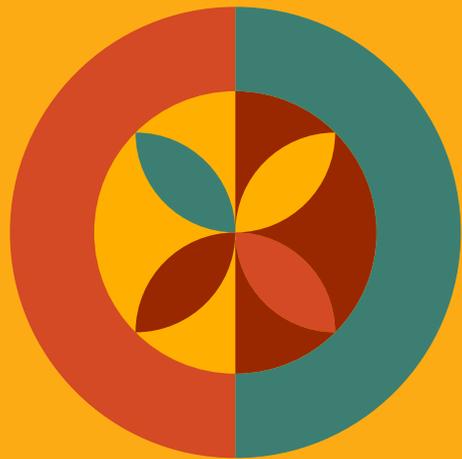
REMERCIEMENTS SPÉCIAUX

Au cours de l'année 2023-2024, Sophie Rochette et Jacinthe Dumaine ont quitté notre conseil d'administration après 2 mandats consécutifs chacune. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers ces membres du conseil d'administration qui ont consacré leur temps, leur expertise et leur dévouement au service de notre organisation. Vos contributions ont été inestimables et ont grandement contribué à notre développement. Nous vous remercions sincèrement pour votre engagement et votre travail acharné, et nous vous souhaitons le meilleur dans toutes vos futures entreprises. Votre impact durable restera gravé dans l'histoire de notre organisation. Merci encore pour tout ce que vous avez fait.





LES SERVICES ET LES ACTIVITÉS



La Violence Conjugale et le Contrôle Coercitif

LA VIOLENCE CONJUGALE

La violence conjugale renvoie à une foule de comportements quotidiens et se reconnaît également à sa constance. Elle persiste dans le temps et installe lentement mais sûrement une dynamique qui permet à l'agresseur de garder le contrôle sur sa partenaire. L'agresseur utilisera donc un cycle en quatre phases. Dans une relation conjugale marquée par la violence, ce cycle se répète plusieurs fois et s'accélère avec le temps.



Habituellement, la victime sera non seulement atteinte dans son intégrité physique et morale, mais aussi de plus en plus décentrée d'elle-même au profit de son partenaire violent. Il y a plusieurs expressions possibles de la violence conjugale, dont entre autre : verbale, psychologique, physique, sexuelle ou économique. L'utilisation de ces formes de violence permet à l'agresseur d'adapter ses stratégies de contrôle selon la réaction de sa partenaire. Et les formes de violence qu'il utilisera dans ses stratégies ne suivront pas nécessairement un parcours linéaire. L'exemple d'une femme assassinée par son conjoint sans avoir subi de violence physique au préalable démontre bien que la violence conjugale n'est pas une escalade d'agressions, qui commence avec la violence psychologique pour se terminer avec le meurtre ou la tentative de meurtre.

LE CONTRÔLE COERCITIF...

La notion de contrôle coercitif, de plus en plus utilisée pour comprendre le vécu de ces femmes, et désormais inscrite dans la Loi sur le divorce, apporte un éclairage essentiel sur leur vécu. Actuellement, il y a un projet de loi sur la criminalisation du contrôle coercitif au Canada. Le contrôle coercitif désigne un continuum d'actes de violence, d'exploitation, d'humiliation et de manipulation exercés de façon répétée par son auteur, dans le but d'établir et de maintenir une domination sur la victime et de la priver de façon continue de ses droits. Il s'agit d'une prise de contrôle insidieuse et progressive sur la victime, une forme de violence qui n'a pas nécessairement besoin de coups ni de marques visibles pour s'exercer. Ce schéma de comportement vise à rendre la personne dépendante, notamment en l'isolant de tout soutien, en la privant de son indépendance et en réglementant ses comportements par des micro-régulations du quotidien. Au fil du temps, tous ces abus routiniers pris dans leur ensemble provoquent chez la victime le sentiment d'être prise au piège, d'être otage de la relation à l'insu du monde extérieur.



Le contrôle coercitif fait référence à une série de comportements répétitifs, dont les effets cumulatifs doivent être analysés dans leur contexte plus large de domination. Il s'actualise par deux mécanismes :

- La coercition : Utilisation de la force ou menace de le faire ;
- Le contrôle : Une série de stratégies plus ou moins insidieuses qui sont généralement invisibles et difficilement détectables.

L'effet cumulé des stratégies sous-jacentes à ces mécanismes créent un contexte de privation de liberté pour la victime.

ET LES ENFANTS ?

L'amour des proches, la confiance et la sécurité s'avèrent des déterminants majeurs pour le développement et l'épanouissement des enfants. Malheureusement, lorsqu'elle sévit dans une famille, la violence conjugale s'enracine dans l'histoire de vie des enfants qui y grandissent. Les enfants exposés à la violence de l'agresseur de leurs mères et de leurs frères et sœurs, ou ceux qui sont eux-mêmes victimes de sévices, d'abus, d'agressions psychologiques et verbales, sont **toujours victimes** de la violence qui existe dans leur noyau familial ; ils doivent en vivre avec les conséquences. Ces enfants, tout comme leurs mères, sont confrontés à la détresse, à la peur, à la honte, à la colère, à l'impuissance, à l'espoir de changement. Et comme leurs mères, ils doivent composer avec leur propre cycle de la violence.

Coup d'œil sur l'année 2023-2024

Multi-Femmes offre aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants plusieurs types de services et d'activités, tant à l'interne qu'à l'externe, afin de répondre à notre mission dans un spectre le plus large possible. Voici un petit aperçu de notre année en bref :

51 femmes et **66** enfants ont été hébergés , ce qui représente **4838** nuits ;

46 femmes et **1** enfant ont été suivis aux services externes ;

964 appels téléphoniques ont été réalisés ;

350 personnes ont été rejointes à travers la sensibilisation ;

646 dépliants ont été distribués ;

Le taux d'hébergement est de **91%**;

et la durée moyenne de séjour est de **40 jours**

Nous avons également réalisé **108** activités et/ou ateliers de groupes auprès des femmes et/ou des enfants.



Nos belles réussites

Lorsque notre équipe s'est donnée pour mission de lutter contre la violence conjugale, nous savions que nous étions confrontés à un défi de taille. Cependant, grâce à notre engagement indéfectible, à notre expertise et à notre approche collaborative, nous avons su surmonter les obstacles et réaliser des avancées significatives dans notre travail. Aujourd'hui, nous sommes fières de pouvoir partager les succès et les accomplissements qui sont le fruit de notre persévérance et de notre détermination :

- Après une pandémie de plusieurs années, qui a eu de nombreux impacts notamment sur la vie en communauté, en 2023-2024 nous avons remis les rencontres de groupe et l'informel au cœur de notre intervention en maison d'hébergement ;
- Cette année, nous avons développé de précieux partenariats avec des partenaires, qui nous offrent la possibilité de faire la différence et de mieux protéger les femmes et les enfants bénéficiaires de nos services : notamment avec le poste de police de notre quartier et la section spécialisée en violence conjugale du SPVM ;
- Grâce à notre projet de développement des services aux femmes marginalisées, nous avons développé une expertise, notamment en lien avec l'immigration, et une meilleure compréhension des différentes réalités ethnoculturelles ;
- Face à des vides de services pour accompagner les femmes sans statuts ou à statuts précaires, et le développement de nos connaissances, nous avons pu mieux soutenir des femmes victimes de violences conjugales dans leurs demandes d'immigration ;
- Face à l'urgence de la mise à jour de notre fonctionnement concernant la loi 25 sur la protection des renseignements personnels, malgré une grande charge de travail, nous avons su être rapide et efficace pour travailler et adopter de nouvelles procédures et outils de fonctionnement ;
- Nous avons participé à l'organisation du séminaire régional sur l'amélioration de la pratique judiciaire en contexte de contrôle coercitif avec les acteurs sociaux-judiciaires qui a eu lieu en février 2024 ;
- Plusieurs mères ont témoigné que les services mères-enfants les ont aidées à mieux comprendre les réactions de leurs enfants et ainsi pouvoir mieux s'y ajuster pour répondre à leurs besoins.

Thank you so much for everything. You gave me so much love and support whenever i needed. And me and my kids surely gonna miss you all. This was my second home after my parents house. I hope this is not a forever goodbye. Thank you H, J et D.

Un seul mot pour exprimer ma gratitude, c'est MERCI! Merci d'être aussi dévouées, passionnées, engagées, et disponibles. Certain diront que vous ne faites que votre travail, mais cela est bien plus qu'un simple travail. À moi personnellement, vous avez réussi à me redonner le sourire et à me mettre en confiance. Aujourd'hui, mieux qu'hier, je pars en étant équipée et outillée, tout en gardant à l'esprit qu'il existe des personnes bienveillantes sur qui on peut compter en cas de nécessité. Un grand merci à toute l'équipe de Multi-Femmes. Vous êtes de belles personnes. Soyez benies. Cœur sur vous! L

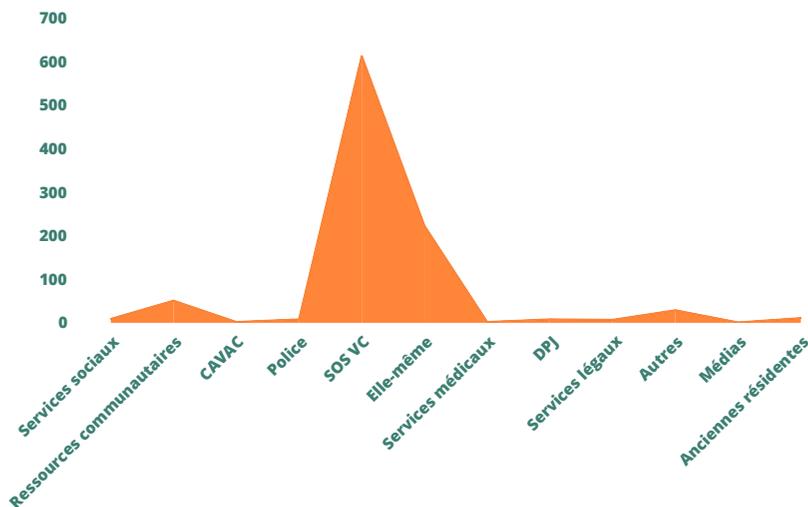
Merci mille fois, pour votre accueil chaleureux, votre dévouement, votre belle approche. Sans vous on n'y arriverait pas. Merci pour votre présence auprès de mes filles et surtout votre patience en or. Ce séjour sera gravé à jamais comme un pont vers une vie meilleure. Merci encore pour tout! Au plaisir de vous revoir. E, J et R.

La ligne d'écoute et d'accueil téléphonique

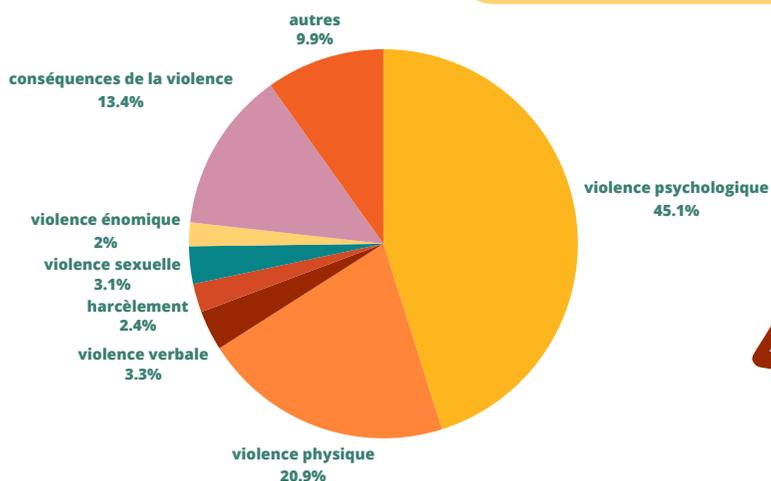
À toute heure du jour ou de la nuit, Multi-Femmes propose une ligne d'écoute et de soutien aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants. Cette ligne offre également de l'information et du soutien à différents professionnels, ainsi qu'aux proches des femmes victimes.

Cette année, nous avons reçu 964 demandes d'aides, ce qui représente 656 appels provenant des femmes victimes de violences conjugales dont 46 étaient des anciennes résidentes, 111 appels de leurs proches, 159 appels de professionnels et 34 appels pour autres motifs. Nous avons également eu 4 appels d'enfants victimes d'un contexte de violence conjugale.

63,5% des appels ont été référés par SOS Violence Conjugale



Une bonne partie des raisons de l'appel concernait la violence psychologique, à raison de 435 des appels



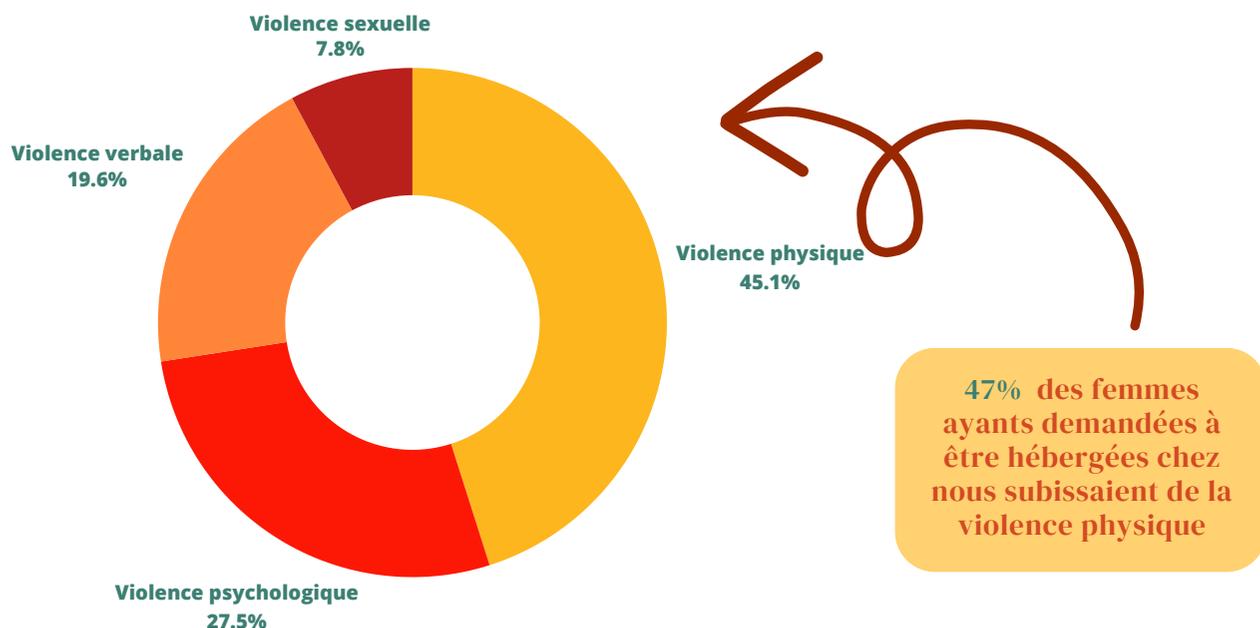
Hébergement

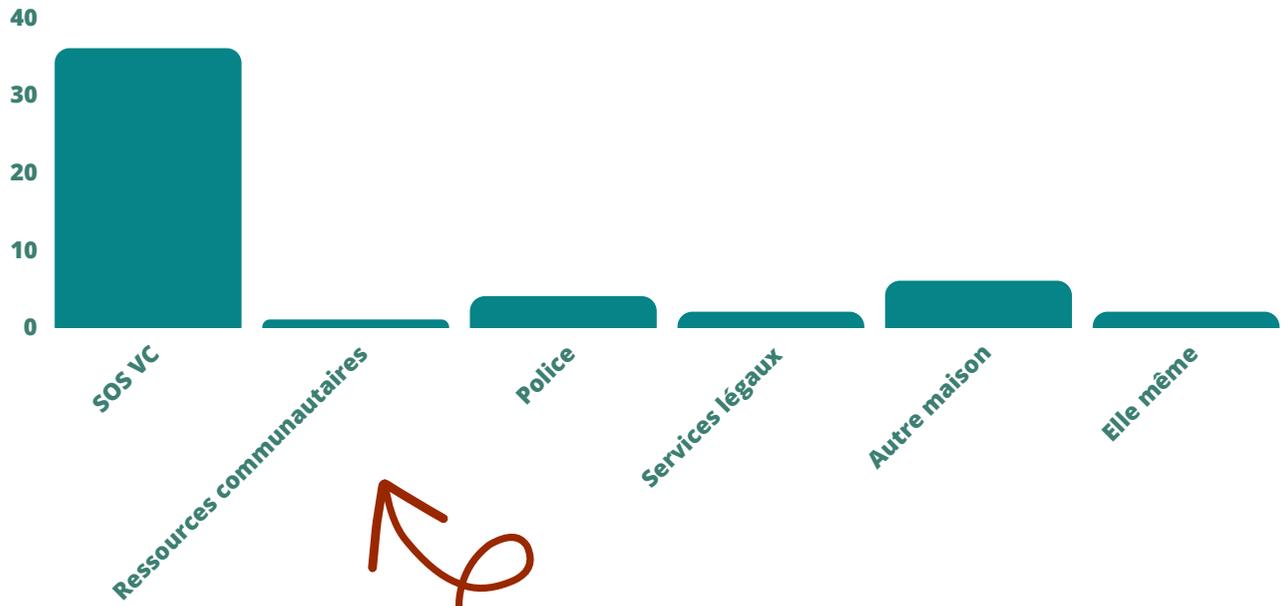
Multi-Femmes peut héberger 5 femmes avec leurs enfants, et 1 femme seule pour un total de 15 places et de 6 chambres disponibles. Lorsque les femmes sont prêtes à quitter leur domicile, nous les accueillons en tout temps.

Bien que le temps d'hébergement soit de court terme et diffère selon les besoins et les démarches de chacune, les séjours sont de plus en plus longs. Normalement, l'hébergement varie entre quelques jours et 3 mois maximum. Cette année, la durée moyenne de séjour est de 40 jours. Cependant, depuis les deux dernières années, certains séjours vont au-delà de 3 mois. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet allongement. D'une part, la crise du logement affecte tout particulièrement les femmes victimes de violence conjugale. D'autre part, les délais administratifs et ceux liés aux démarches d'immigration impactent la durée de séjour des femmes hébergées puisqu'elles ne peuvent pas quitter Multi-Femmes avant d'avoir une source de revenu. Cette année, nous avons eu 8 femmes et leurs enfants, qui ont séjourné à Multi-Femmes au delà de 3 mois. Le séjour le plus long cette année a été de 5 mois.

Cette année nous avons hébergé 51 femmes et 66 enfants. Nous avons dû par ailleurs refuser 213 demandes d'hébergement dont 77% des situations étaient pour manque de places.

Pour la deuxième année consécutive, le principal motif des femmes hébergées était de la violence physique. La violence psychologique est également très présente, et les femmes hébergées subissaient beaucoup de contrôle de la part de leur partenaire violent, les privant ainsi de leurs droits fondamentaux et de leur liberté.





70% des femmes hébergées ont été orientées par SOS violence conjugale

Le portrait des femmes et des enfants hébergés en 2023-2024

La violence conjugale est présente dans tous les milieux sociaux-culturels, elle ne fait pas de discrimination d'âge. Voici quelques statistiques, qui donnent une idée des profils des femmes et des enfants que nous avons hébergé cette année :

- 73% des femmes que nous avons hébergé avaient entre 31 et 50 ans et 20% avaient entre 18 et 30 ans. Quant aux enfants, dans la même lignée que ces dernières années, 70% avaient entre 0 et 6 ans. Cependant nous avons constaté une augmentation des enfants âgés entre 7 et 12 ans. En effet, nous en avons eu cette année 15 ;
- 89% des femmes étaient hébergées pour la 1ère fois ;
- 55% étaient mariées et 29% en union de fait ;
- 47% des femmes ont quitté leur conjoint dans les 5 premières années de la relation, dont 10% dans la première année. Pour 31% des femmes hébergées, les relations dataient de 6 à 10 ans ;



- 26% des femmes avaient un diplôme universitaire ;
- 43% des femmes restaient à la maison et 22 % avaient un travail ;
- 29% des femmes étaient citoyennes canadiennes (nées au Canada) et 14% nées à l'extérieur du Canada, 29% avaient la résidence permanente, 16% étaient en attente de statut, 4% étaient sans statut, 2% réfugiées, 2% résidente parrainée et 4% à statut précaire ;
- Seulement 29% des femmes hébergées venaient d'Amérique du Nord. 71% des femmes venaient de pays autres que le Canada : 18% d'entre elles venaient des Caraïbes, 12% d'Afrique du Nord ;
- 81% des femmes faisaient partie d'une minorité visible (femmes racisées).

Depuis plusieurs années, nous constatons une recrudescence des femmes issues de l'immigration pour l'hébergement. En effet, 70,6% des femmes hébergées étaient issues de l'immigration, dont 27% d'entre elles allophones et ont bénéficié des services d'interprétariat. Nous avons également 22% des femmes hébergées qui étaient anglophones. Ainsi, nous avons utilisé cette année 287h des services d'interprétariat, afin d'accompagner au mieux les femmes pendant leurs séjours. En dehors du français, les langues qui ont été le plus parlées dans l'organisme cette année étaient l'anglais, le créole et l'espagnol.

Milieu de vie et Intervention

LES SERVICES AUPRES DES FEMMES

À Multi-Femmes, nous utilisons l'approche féministe, l'équipe place donc les femmes au centre de l'intervention en les considérant comme expertes de leur vécu, et actrices de leurs expériences et des stratégies qu'elles développent. Ainsi, nous croyons en les principes suivants dans notre travail : tendre vers un rapport égalitaire, respecter le rythme de chacune, créer une alliance, croire en leur force et valoriser leur potentiel, les aider à défendre leurs droits.

À leur arrivée, les femmes et les enfants sont accueillis par l'équipe de Multi-Femmes, qui prend le temps de les écouter, de leur expliquer le fonctionnement de la maison et de leur faire visiter les lieux. Par la suite et tout au long de leur séjour, les femmes sont accompagnées par 2 intervenantes auprès des femmes. Leur rôle est de soutenir et accompagner les femmes dans leurs différentes démarches et dans leur vécu de violence conjugale. Ceci dans une optique de reprise de pouvoir et selon les objectifs que les femmes se sont fixées.



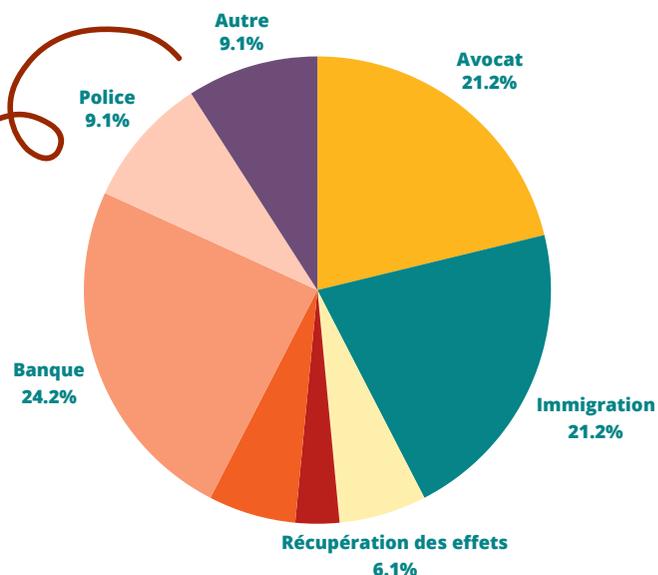
Certaines rencontres individuelles vont être davantage centrées sur le vécu de violence conjugale, afin de diminuer les impacts de la violence, de développer son autonomie et son estime de soi. Ainsi, plusieurs thématiques peuvent être abordées en fonction des besoins identifiés par les femmes :

- Le cycle de la violence conjugale ;
- Les différents types de violence ;
- Les signes précurseurs d'un partenaire violent ;
- Ce qu'elles veulent et ne veulent plus d'une relation amoureuse ;
- Les conséquences de la violence sur leurs vies ;
- Le processus de dévictimation.

Parallèlement les intervenantes accompagnent et soutiennent les femmes dans plusieurs types de démarches, dont entre autre :

- Juridiques (cour civile, cour criminelle, aide juridique) ;
- Rencontres avec des avocat.e.s ;
- Dépôts de plainte ;
- D'immigration (octroi et régularisation de statut) ;
- En lien avec les ressources financières (aide sociale, assurance-emploi) ;
- Recherche de logement : demande HLM, maisons de deuxième étape, coopératives d'habitation, logements privés ;
- Demandes d'IVAC (Indemnisation des Victimes d'Actes Criminels).

Le soutien dans les démarches représentent une très grande partie du travail des intervenantes. Ainsi, cette année 503 rencontres de suivis individuels ont été effectuées et 38 accompagnements. Ces chiffres confirment la hausse constatée l'année passée et peuvent s'expliquer par : la complexité des institutions, du système juridique et d'immigration, les barrières de la langue et le besoin d'interprétariat, etc...



En 2023-2024, nous avons eu la chance de bénéficier d'une intervenante supplémentaire dans le cadre du programme Emploi Été Canada pendant la période estivale. Elle nous a été d'un grand soutien !

Encore une fois, Multi-Femmes et donc les familles bénéficiaires de nos services d'hébergement, ont dû faire face à plusieurs défis cette année, complexifiant ainsi le travail :

- Difficultés d'accès au logement dû au contexte socio-économique et à la crise du logement sans précédent ;
- Un accès plus difficile pour les femmes immigrantes ayant un statut précaire aux logements de deuxième étape, et un nonaccès aux logements subventionnés et aux HLM ;
- Des délais administratifs de plus en plus longs, notamment à l'aide sociale, freinent l'évolution de certaines démarches, et la possibilité de quitter la maison d'hébergement au bout de 3 mois ;
- Un grand besoin d'interprètes de façon régulière, ce qui diminue la spontanéité des rencontres et complexifie certaines explications pour les démarches ;
- Difficultés de trouver des avocat.e.s en immigration, même à l'aide juridique, car ceux-ci sont débordés ;

- Les femmes sont très isolées, notamment les femmes immigrantes qui n'ont pas ou très peu de réseau à Montréal, et ont aussi peu de revenus ;
- Considérant la complexité du vécu et les besoins pluriels des femmes hébergées, les procédures entamées pendant les séjours sont de plus en plus variées ;
- Certaines difficultés à travailler sur le vécu de violence des femmes immigrantes ayant un statut précaire, car celles-ci n'ont pas accès aux places subventionnées en garderie et donc peu de répit ;
- Répondre aux besoins de toutes les familles accueillies dans leur globalité, sans que les besoins de l'une prime sur les besoins de l'autre ;
- Davantage d'épuisement de l'équipe et d'impuissance.

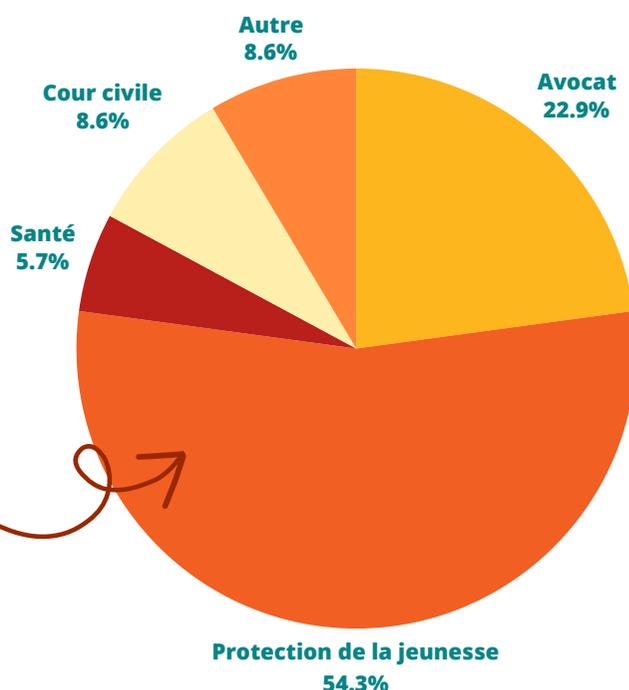
Tous ces facteurs prolongent la durée des séjours et placent les femmes dans une situation de précarité, d'insécurité et d'impuissance face à cette nouvelle réalité.

LES SERVICES AUPRÈS DES MÈRES ET DES ENFANTS

Lors de l'accueil à la maison d'hébergement, chaque femme est jumelée à 1 intervenante auprès des mères et des enfants, afin de les accompagner elles et leurs enfants à rebâtir leur nouvelle famille monoparentale dans un contexte exempt de violence. Les intervenantes auprès des mères et des enfants soutiennent les familles pendant toute la durée de leurs séjours sur les conséquences de la violence conjugale : les liens entre la mère et ses enfants, estime de soi, autorité parentale, aliénation parentale... De plus, elles soutiennent les familles dans leurs défenses de droits en lien avec le Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ) et la cour civile.

Cette année, nous avons hébergé 66 enfants. 70% d'entre eux étaient âgés de 0 à 6 ans, 23% de 7 à 12 ans et 7% avait 13 ans et plus. Même si la tranche d'âge majoritaire demeure 0-6 ans, nous avons constaté une augmentation de 4% du nombre d'adolescent.e.s. à la maison d'hébergement.

Cette année, 150 rencontres de suivis individuels ont été effectuées auprès des mères, 9 rencontres auprès des enfants accueillis en hébergement et 12 rencontres mère-enfants. Il y a eu aussi 35 accompagnements, dont la grande majorité était au Tribunal de la Jeunesse ou avec la DPJ.



Nous constatons, depuis un certain nombre d'années, une grande tendance de la part du système de justice à accorder la garde partagée. Les femmes prises dans ce mode de partage doivent faire face à toutes sortes de situations liées à de la violence conjugale post-séparation : l'utilisation abusive des tribunaux par l'ex-conjoint violent, le manque de respect de l'ex-conjoint vis-à-vis des ententes entérinées par la cour civile, le dénigrement que le père fait en parlant aux enfants concernant leur mère, la gestion des comportements difficiles et agressifs des enfants au retour du domicile du père. Ceci fait vivre beaucoup d'anxiété et de frustration aux mères ; quant aux enfants ils sont pris dans des situations complexes avec des conflits de loyauté très importants.

Encore cette année, nous avons eu la chance d'avoir à nos côtés pour la période estivale 2 intervenantes jeunesse dans le cadre du programme Emploi Été Canada (EEC). Elles ont fait une grande différence pour les femmes et les enfants hébergés pendant cette période-ci.

ACTIVITÉS ET RENCONTRES DE GROUPE

À Multi-Femmes, nous pensons que le vivre ensemble, les activités et les rencontres de groupe sont une part importante des souvenirs que les femmes garderont de leur passage en maison d'hébergement. Nous nous caractérisons par notre milieu de vie qui favorise un lieu d'échange, de connexion et d'apprentissage. Ces rencontres et ces moments passés ensemble brisent l'isolement, favorisent l'entraide, l'affirmation de soi, la solidarité, la création de liens de confiance, mais surtout le partage et la collectivisation des vécus. Cette collectivisation permet de mettre des mots sur un vécu, de comprendre que la violence conjugale est une problématique sociale et non d'ordre privé, de se rendre compte qu'elles ne sont pas seules.



Dans un contexte de post-pandémie, cette année, nous avons remis l'informel au cœur de l'intervention et nous avons passé plus de moments avec les femmes et les enfants hébergés : lors de soupers, de petits déjeuners, de danse, ou de jeux par exemple.

Ces moments sont d'une grande richesse et participent au fait que les femmes et les enfants se sentent bien en maison d'hébergement. Ils facilitent aussi la mise en commun et la valorisation des expériences, des différentes réalités ethnoculturelles, des connaissances de soi, de l'autre, et de la vie.

Des rencontres de groupe, 42 cette année, ont lieu chaque semaine pour soutenir la vie communautaire, créer des espaces d'échange et permettre aux femmes de s'exprimer. Ces rencontres s'appellent la Couleur de mon ciel. Elles permettent également de prendre un temps de rencontre de groupe portant sur la violence conjugale et les conséquences de celle-ci. Ces rencontres sont choisies par les intervenantes et/ou les femmes en fonction de leurs besoins, et ont pour thématique, entre autres : le cycle de la violence conjugale, le vécu des femmes et des enfants, les signes précurseurs d'un homme violent, etc.

De plus, nous organisons des rencontres portant sur la violence conjugale, mais aussi des ateliers créatifs ou de méditation afin de favoriser une pause de pleine conscience pour briser le cycle effréné des démarches et diminuer les impacts de la violence. Cette année, nous avons réalisé les ateliers suivants :

- 1 café rencontre avec le SPVM ;
- 1 brunch avec les femmes pour la Journée internationale des droits des femmes ;
- 7 activités avec les femmes (de bien-être et créatives) ;
- 3 activités familles (fête des familles au Parc Laurier, sortie au cirque, cinéma) ;
- 1 activité avec les enfants pour Pâques ;
- 53 activités avec les enfants grâce à nos animatrices/gardiennes et nos EEC jeunesse.

Les rencontres n'ont pas toujours été évidentes, car parfois aucune des femmes ne parlait la même langue, et trois interprètes étaient nécessaires. Le fait d'avoir des interprètes freinait la fluidité des échanges. Malgré tout, une belle solidarité émanait de ces rencontres.

Services Externes

Les femmes victimes de violence conjugale, n'ayant pas besoin d'hébergement au moment de leur demande, bénéficient des services externes. Il en est de même pour leurs enfants. De plus, les femmes et les enfants que nous accompagnons peuvent avoir été hébergés à Multi-Femmes et poursuivre un suivi avec nous une fois qu'ils ont emménagé dans leur nouvelle demeure. Ils peuvent également avoir été hébergés dans une autre maison d'hébergement, récemment ou non. Ces femmes et leurs enfants bénéficient de ce que l'on appelle des services post-hébergement.

Les femmes que nous accompagnons aux services externes peuvent être encore en relation ou non, et ainsi vivre de la violence conjugale dans un contexte de relation actuel ou post-séparation.

Les suivis des femmes peuvent se poursuivre sur plusieurs années en raison de :

- différentes démarches, notamment judiciaires ;
- de la violence post-séparation qui peut s'exercer longtemps après la séparation, par exemple en termes de cybercriminalité ;
- et des conséquences de la violence.

La reconstruction et l'élan vers une nouvelle vie sont souvent plus longs que ce que les femmes prévoient, et certaines réalisent l'ampleur des conséquences dans plusieurs sphères de leur vie, même plusieurs années après la séparation. Le risque homicide peut aussi rester présent longtemps après la séparation.

Aux services externes, nous avons deux types de services pour répondre aux besoins des femmes et des enfants :

- des services auprès des femmes victimes de violences conjugales ;
- et des services auprès des mères et de leurs enfants.

Le portrait des femmes et des enfants aux services externes en 2023-2024

Voici quelques statistiques qui permettent de comprendre les profils des femmes, qui ont bénéficié de nos services externes et post-hébergement :

- 88% des femmes que nous avons suivi avaient entre 36 et 64 ans, 4% avaient entre 18 et 25 ans et 8% avaient entre 26 et 35 ans.
- 87,5% consultaient concernant une relation passée et donc de la violence post-séparation, et 12,5% étaient mariées. Pour les femmes encore en relation avec leur conjoint, les axes de sécurité et de protection nécessitent une vigilance constante de notre part ;
- Parmi les femmes que nous avons accompagnées, un peu plus d'1 femme sur 5 est restée plus de 16 ans avec son conjoint ;
- 37% des femmes avaient un diplôme universitaire et 42% un niveau collégial ;
- 37,5% des femmes restaient à la maison et 37,5 % avaient un travail ;
- Presque deux tiers d'entre elles gagnent moins de 30 000\$ annuellement ;
- 46% des femmes étaient citoyennes canadiennes (nées au Canada) et 46% nées à l'extérieur du Canada, 8% avaient la résidence permanente ;
- 11 femmes venaient d'Amérique du Nord, 4 d'Asie du sud-est, 3 d'Europe, 3 du Maghreb, 2 de l'Amérique latine et 1 des Caraïbes ;
- Nous avons desservi majoritairement des services en Français à hauteur de 83%.

Les statistiques concernant les mères et les enfants, qui ont bénéficié de nos services externes et post-hébergement, sont un peu différents :

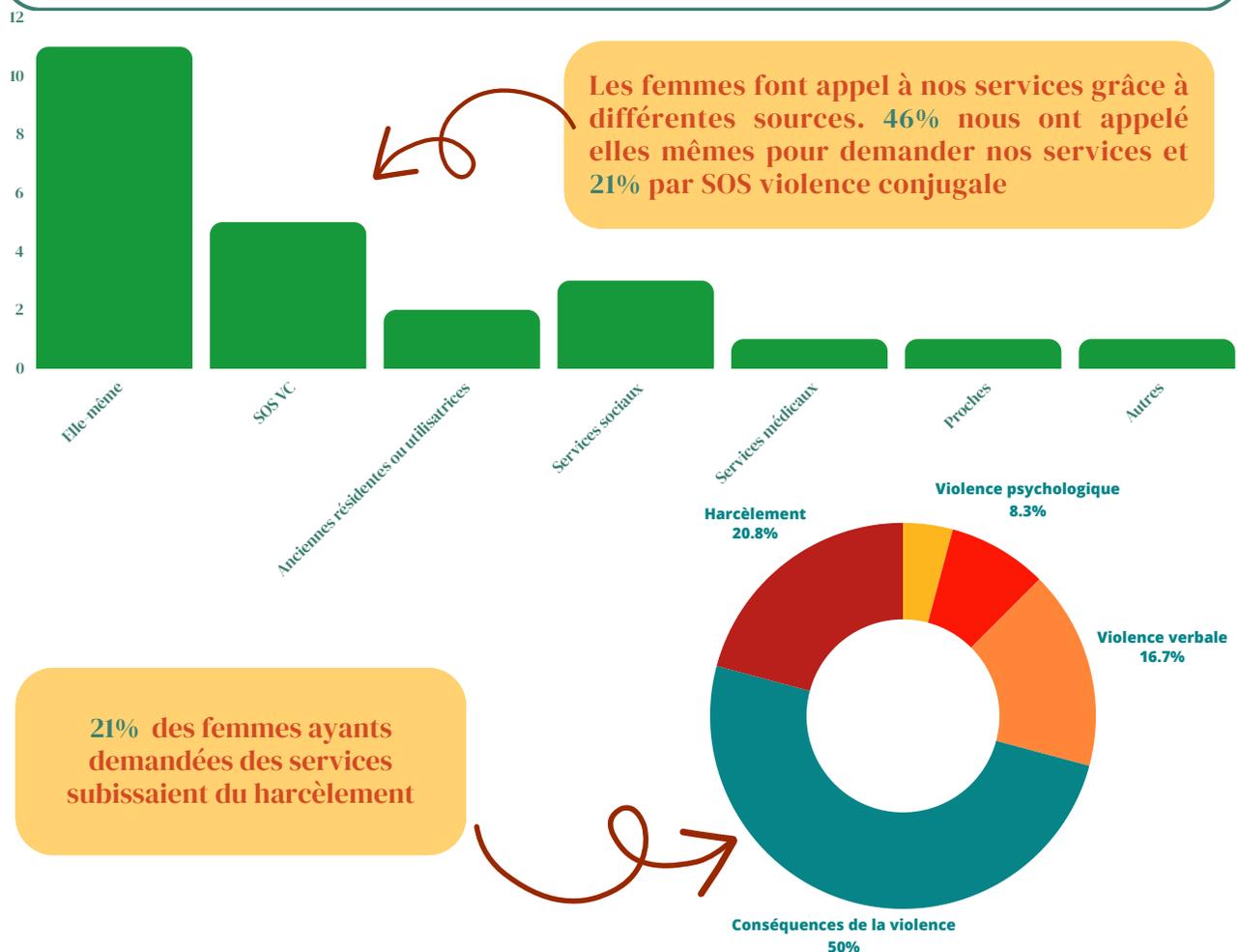
- 95% des mères que nous avons suivi avaient entre 36 et 64 ans, 5% avaient entre 26 et 35 ans ;
- 82% consultaient concernant une relation passée et donc de la violence post-séparation et 18% étaient mariées ;
- 32% des mères étaient restées entre 1 et 5 ans avec leur partenaire violent, 27% entre 6 et 10 ans et 22,5% entre 11 et 15 ans. 18,5% étaient restées plus de 16 ans avec leur conjoint ;
- 54,5% des mères avaient un diplôme universitaire ;
- 64 % avaient un travail et donc un revenu d'emploi ;
- 45,5% des mères étaient citoyennes canadiennes (nées au Canada) et 27% nées à l'extérieur du Canada, 23% avaient la résidence permanente, 4,5% étaient en attente de statut ;
- Nous avons desservi majoritairement des services en Français à hauteur de 86%.

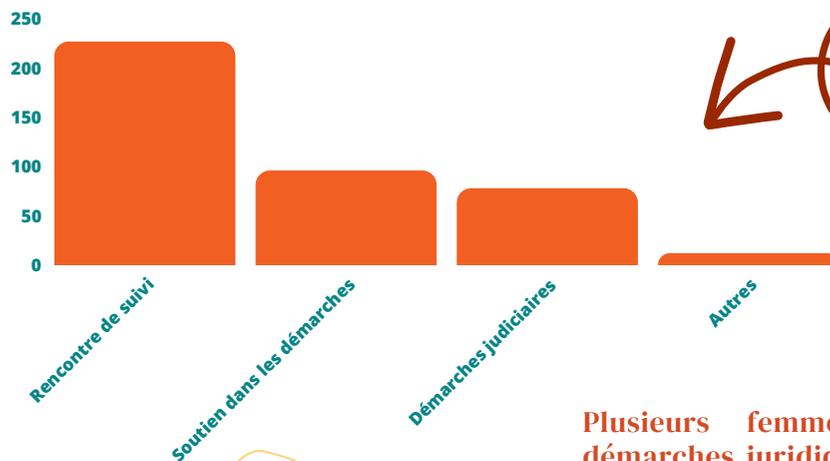
LES SERVICES AUPRÈS DES FEMMES

Pour une deuxième année consécutive, en plus du poste déjà existant à nos services externes pour accompagner les femmes victimes de violences conjugales, nous avons continué à développer nos services grâce à un local de la **Ville de Montréal**. En effet, au cours de l'année 2022, notre organisme a été choisi par l'**Arrondissement du PMR**, pour bénéficier d'un local gratuit pendant 3 années consécutives, à partir du 1er juillet 2022. Grâce à ce partenariat, nous avons créé un nouveau poste au sein de l'équipe de Multi Femmes : Intervenante auprès des femmes - volets externe et sensibilisation. Ainsi, l'objectif est double : permettre de répondre à la demande des femmes victimes de violences conjugales aux services externes et réaliser des ateliers de sensibilisation auprès de la population et des partenaires du territoire. Cette année nous avons donc pu continuer notre projet grâce à des sommes affectées par notre conseil d'administration en mars 2023.

Cette année nous avons suivi 24 femmes aux services externes pour le volet femme.

La violence post-séparation, ainsi que les conséquences de la violence, font en sorte que le retour des femmes vers une pleine autonomie et liberté est entravée. Cet état de fait a pour impact un manque de disponibilité de nos intervenantes pour prendre de nouvelles femmes en suivi, malgré notre projet en cours. Cette année, nous avons ainsi dû refuser 40 femmes, qui demandaient des services externes, pour cette raison.





Cette année, les intervenantes auprès des femmes ont réalisé **413** rencontres individuelles et **17** accompagnements auprès de différentes institutions



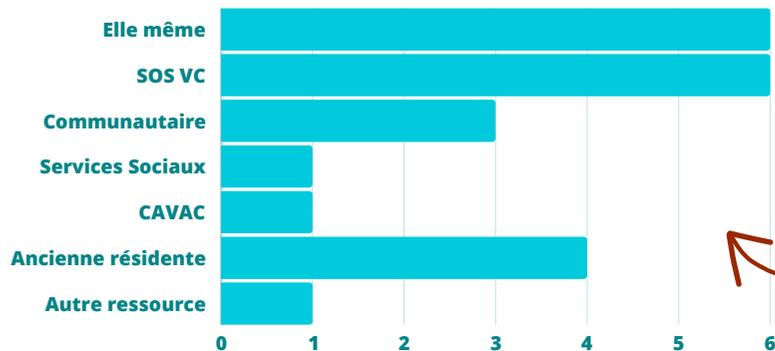
Plusieurs femmes doivent faire face aux démarches juridiques liées à la séparation et ces démarches peuvent durer plusieurs années. 78 rencontres ont été consacrées cette année à du soutien dans le cadre de démarches judiciaires. Celles-ci peuvent prendre la forme de violence judiciaire. Ce type de violence, qui consiste pour l'agresseur à utiliser les systèmes de justice pour poursuivre son contrôle, a bénéficié cette année d'une meilleure reconnaissance dans la presse, ainsi que dans les Tribunaux.

Comme l'an dernier, nous avons accompagné cette année des femmes ayant subies de la cyberviolence. Ce type de violence est fréquent, que ce soit durant la relation ou après la séparation. Encore une fois, cette année, une analyste en cybersécurité nous a permis de documenter des situations de compromission, et de mieux protéger des femmes qui étaient contrôlées via leurs appareils technologiques.

LES SERVICES AUPRÈS DES MÈRES ET DES ENFANTS

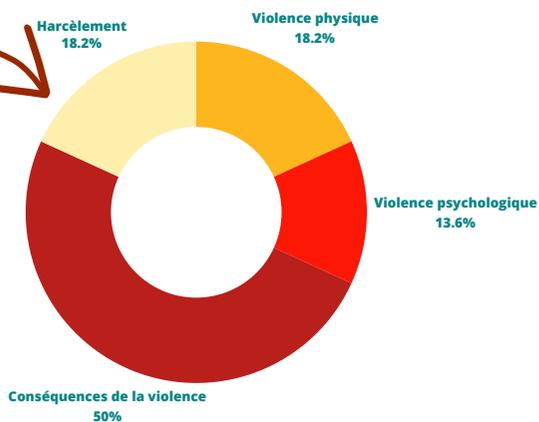
Aux services externes de Multi-Femmes, nous offrons un suivi auprès des mères victimes de violence conjugale et à leurs enfants, avant et/ou après la séparation avec le partenaire violent. Le rôle de l'intervenante est de soutenir les mères et les enfants afin de diminuer les conséquences de la violence conjugale sur leurs vies, les outiller pour reprendre du pouvoir sur leurs vies et de les aider à défendre leurs droits. Nous privilégions une approche collaborative centrée sur les forces de la personne, dans laquelle chaque mère et chaque enfant sont respectés dans leur unicité, leur rythme et leurs choix.

Au cours de l'année 2023-2024, l'intervenante auprès des mères et des enfants a accompagné 22 mères et 1 enfant dans le cadre du suivi externe et post-hébergement.

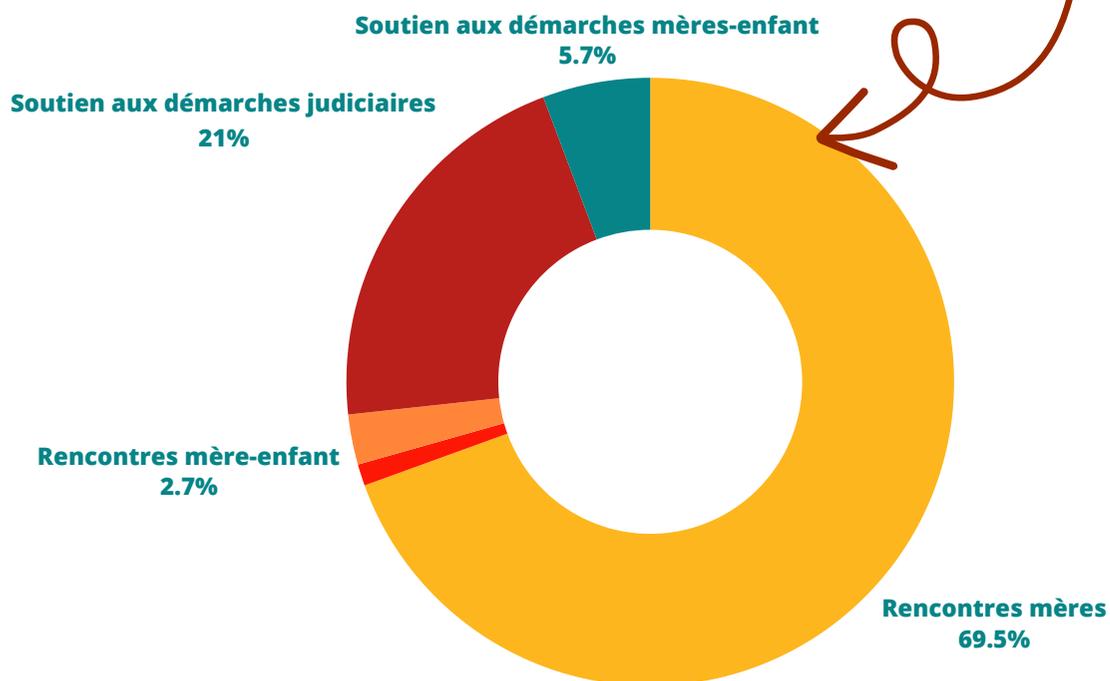


27,5 % des demandes de suivis nous ont été référés par SOS VC et 27,5% ont été des demandes directement des femmes elles-mêmes

50% des mères ayant demandées des services subissaient de la violence physique et des conséquences de la violence



Face aux défis vécus par les mères victimes de violences conjugales et violences post-séparation, l'intervenante auprès des mères et des enfants a réalisé 262 rencontres individuelles et 24 accompagnements principalement avec la DPJ.



L'un des principaux enjeux vécu par les mères accompagnées aux services externes est la violence conjugale post-séparation, qui s'exerce beaucoup à travers les enfants et également via les processus judiciaires ou institutionnels. Les mères vivent souvent beaucoup d'impuissance. Souvent, elles doivent travailler très fort pour rétablir le lien de confiance avec leurs enfants lorsque ceux-ci reviennent de chez leur père. Les enfants sont également pris dans des conflits de loyauté importants.

Par ailleurs, cette année nous avons constaté une recrudescence de situations où les femmes se sont vues accusées d'aliénations parentales ou propos similaires, suite notamment à des cas où elles dénoncent la violence exercée par le père, mais n'arrivent pas à la prouver. Ces constats sont autant au Tribunal de la Jeunesse qu'à la Cour civile. La loi de la Protection de la jeunesse ayant été modifiée depuis le mois de mars 2023, et ajoute un 6ème motif de compromission : *exposition à la violence conjugale*, est l'une des raisons pour lesquelles elles ont procédé, souhaitant protéger leurs enfants. Par la suite, elles ont été accusées de vouloir briser le lien entre les enfants et leur père. Ainsi, il est arrivé, dans quelques situations, qu'elles perdent la garde de leurs enfants qui sont confiés au père.

Activités de sensibilisation et de mobilisations

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Multi-Femmes travaille à sensibiliser la communauté dans différents milieux, afin de faire reconnaître l'analyse sociale de la violence conjugale et du contrôle coercitif, et prévenir des dynamiques de violence conjugale. Pour l'année 2023-2024, l'équipe a pu continuer à développer des projets et des partenariats en ce sens, notamment grâce à un local prêté par l'Arrondissement du PMR et à la somme dédiée pour pérenniser le poste en ce sens par le conseil d'administration.

Pour l'année 2023-2024, dans le cadre du projet que nous avons développé, l'intervenante auprès des femmes volets - externe et sensibilisation a réalisé 25 ateliers de prévention et de sensibilisation, regroupant 350 participants. Ces ateliers ont été réalisés autant auprès d'adultes dans des organismes cibles, qu'auprès des plus jeunes. Ils étaient de durées variables, portaient sur les mythes et réalités en violence conjugale, et couvraient tous les concepts de base en violence conjugale : les types de violence conjugale, le cycle de la violence conjugale, le contrôle coercitif, la violence post-séparation, la différence entre la violence conjugale et le conflit, les mythes et réalités associés à la violence conjugale, les droits des victimes, les ressources disponibles.

Elle a ainsi continué à créer du matériel de sensibilisation adapté aux différents groupes. Elle a également renforcée des partenariats et a contacté plusieurs équipes de travail afin d'offrir ses services, provenant autant d'organismes communautaires que du réseau public de la santé. Ces activités nous ont donc permis de rejoindre des publics variés, de milieux et de tranches d'âge multiples via entre autre :

- La Bibliothèque de notre secteur ;
- Dîner st-Louis ;
- Transit Secours ;
- Centre d'Aide et de la Famille ;
- Centre de Prévention des Agressions de Montréal ;
- Les Accordailles ;
- Le SPVM via le projet immersion ;
- Centre d'écoute le Havre ;
- etc...

Nous avons également donné 646 dépliants.

De plus, elle a été formée pour le projet *Milieus de travail alliés* par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et a commencé à faire des ateliers en ce sens.

Nous souhaitons souligner que le travail de collaboration avec nos partenaires, qui a été développé et entretenu cette année, a été très favorable dans le le développement des projets, mais aussi pour la défense des droits des femmes et des enfants bénéficiaires de nos services. Nous pouvons citer entre autre la collaboration avec le poste de police de notre quartier, le CAVAC, la section spécialisée en VC du SPVM de Montréal, le CAC VC et le Transit.

ACTIONS, MOBILISATIONS ET DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

Cette année, nous avons réalisé **19** actions de mobilisation et de défense collective des droits :

- 5 mobilisations ;
- 8 lettres d'appuis ;
- 5 participations à des recherches ;
- 1 entrevue pour un podcast avec le Devoir.

Nous avons réalisé des mobilisations sur les sujets suivants :

- Témoignage AQAADI sur les femmes immigrantes victimes de violence conjugale et leur accès aux services juridiques ;
- Crise du logement et projet de loi 31 ;
- Lancement de la campagne Montréal féministe de la TGFM ;
- Manifestation pour les droits des personnes réfugiées ;
- Action nationale concertée avec le SPVM et la SQ.

De plus, nous avons soutenue les actions suivantes à travers des lettres d'appuis :

- SFPQ au sujet du virage numérique à l'assistance sociale ;
- Pétition au sujet des pères violents et la DPJ ;
- Campagne contre l'aliénation parentale ;
- Bonification de l'indemnité de remplacement de revenu pour les victimes d'acte criminel ;
- Appui campagne contre le PL31 ;
- Le Canada viole le droit d'asile (Amnistie) ;
- Accès aux places subventionnées en garderie pour les enfants des personnes demandeuses d'asile ;
- Pétition suite à la fermeture du chemin Roxham ;
- Reconnaissance du racisme et de la discrimination systémique envers les femmes et les filles autochtones.

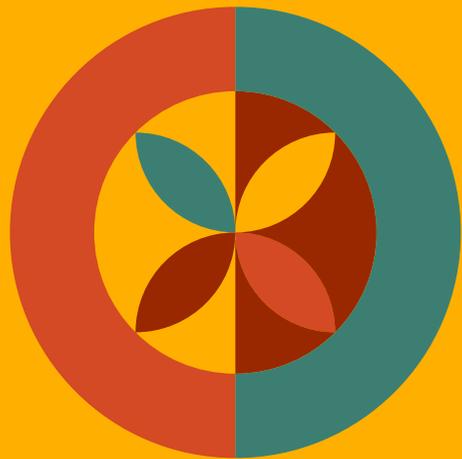
Ensuite, nous avons participé aux recherches suivantes :

- Crise du logement ;
- Naviguer le réseau d'organismes communautaires travaillant auprès des personnes migrantes du Québec ;
- Personnes demandeuses d'asile ;
- Phase test du formulaire de déclaration pour les femmes victimes de violence conjugale ;
- Comment améliorer le projet accès à l'interprétariat.

Finalement, nous avons réalisé une entrevue avec *le Devoir* pour la création d'un podcast, *À double tour*, sur les femmes immigrantes victimes de violence conjugale. Celui-ci abordait les obstacles qui les découragent de sortir de leur relation de violence, la lourdeur du système d'immigration et les défis que doit surmonter le réseau communautaire qui œuvre auprès d'elles.



PROJET PARTICULIER



Adaptation des services aux femmes marginalisées

En 2023-2024, Multi-Femmes a décidé d'affecter une somme d'argent pour continuer notre projet dédié aux femmes marginalisées. Cela nous a permis de poursuivre avec la Responsable du développement des services aux femmes marginalisées.

Sans grande surprise et en écho aux défis identifiés par les intervenantes auprès des femmes, l'accompagnement des femmes immigrantes victimes de violence conjugale a été au cœur de l'adaptation des services encore une fois cette année.

En effet, les femmes immigrantes ayant des statuts migratoires précaires sont affectées différemment par la violence conjugale, et plusieurs barrières rendent difficile la recherche d'aide et l'accès aux services afin de sortir de la relation violente. Parmi ces difficultés, nous pensons tout particulièrement à :

- la barrière linguistique ;
- la méconnaissance et la crainte des institutions québécoises ;
- le manque d'accès à des services adaptés ;
- les menaces liées au statut d'immigration ;
- la peur d'être déportée et la peur des représailles de la part du son conjoint ou de la famille ;
- les différentes perceptions liées à la violence conjugale qui font en sorte que certaines femmes immigrantes ne se reconnaissent pas victimes de violence conjugale, car dans leur pays d'origine la violence est normalisée.

De plus, dans bien des cas, les demandes d'immigration sont contrôlées par le conjoint qui leur fait croire que celles-ci sont en cours alors que ce n'est pas le cas.

En arrivant en maison d'hébergement, les femmes découvrent que les procédures ne sont pas toujours entamées, et bien souvent les documents d'immigration et d'identité sont détenus par le conjoint, compliquant ainsi les démarches. À cela s'ajoute la difficulté de trouver des avocat.e.s, même de l'aide juridique, afin de les accompagner dans leurs démarches d'immigration qui peuvent être coûteuses, étant donné la précarité ou l'absence de statut légal au Canada.

En maison d'hébergement, nous avons remarqué que la complexité de l'obtention et de la détermination du statut d'immigration affecte les femmes et s'ajoute à l'anxiété due à leur situation de violence conjugale. Ainsi, leur processus d'immigration devient l'enjeu majeur de leurs préoccupations pendant leur séjour, lié à la recherche de logement en pleine crise du logement à Montréal.

Toutes ces difficultés conjuguées au fait qu'elles ont des besoins particuliers sont prises en compte par les intervenantes afin d'accueillir et d'accompagner au mieux ces femmes dans leur reprise de pouvoir.

Cette réalité complexe et multiple pose également des défis pour l'équipe d'intervention, qui n'y était pas habituée et qui navigue avec cette nouvelle réalité qui s'ancre de plus en plus. Il a donc fallu faire preuve de créativité.

C'est pourquoi, le poste a évolué afin d'intégrer un soutien direct à l'équipe d'intervention. En ce sens, la responsable du projet a soutenu l'équipe d'intervention en accompagnant les femmes immigrantes dans leurs démarches juridiques liées à l'obtention et à la régularisation du statut d'immigration : complétion de formulaires, rédaction de documents, accompagnement à l'aide juridique, rencontre avec des avocat.e.s.

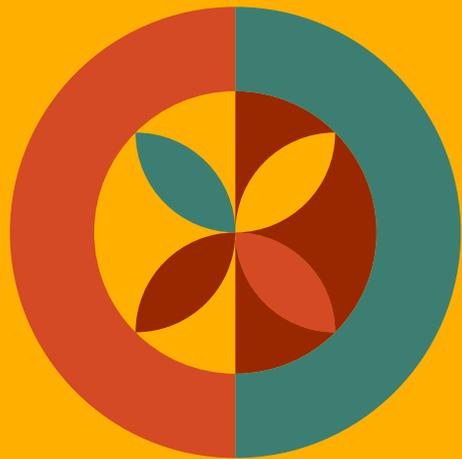
Dans ce cadre, la responsable du projet a réussi à créer des liens et des partenariats avec différents organismes juridiques et en immigration, afin d'avoir un soutien et des réponses à différents questionnements en lien avec les statuts d'immigration. Cette collaboration a été précieuse pour Multi-Femmes. Par ailleurs, les femmes immigrantes hébergées ont pu bénéficier des services d'interprétariat, ce qui a grandement facilité les rencontres avec les intervenantes et l'accompagnement dans les démarches.

Notre projet a permis également d'améliorer et de réviser notre site internet :
En mettant à jour les informations de l'organisme et sur la violence conjugale ;
En rendant le site internet davantage inclusif ;
En rendant le site accessible au public, notamment en s'assurant de la fidélité des traductions.

Pour la prochaine année, Multi-Femmes continuera de poursuivre sa réflexion autour de la pérennisation des pratiques au sein de la maison, notamment concernant l'accueil des femmes immigrantes victimes de violence conjugale. Encore une fois, Multi-Femmes peut être fière de poursuivre sa réflexion et l'accueil des femmes à profils multiples pour être une maison d'hébergement inclusive et accueillante.



NOS AUTRES RÉALISATIONS



ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE

L'une des activités communautaires que nous faisons chaque année est la fête de Noël de Multi-Femmes. C'est l'occasion d'inviter les femmes et enfants qui bénéficient de nos services et ceux qui en ont bénéficié. Cette année, elle a eu lieu le 17 décembre 2023. La fête fut un grand succès, 28 femmes et 41 enfants ont été présents et ont reçu toutes les surprises que nous avions prévues. Nous avons à cette occasion fait un karaoké et de la danse. C'est un événement très apprécié des familles, mais aussi de l'équipe et des membres du CA de Multi-Femmes.

POLITIQUES ET PROTOCOLES

Cette année encore, Multi-Femmes a travaillé fort afin de créer et/ou mettre à jour des politiques, protocoles ou procédures internes. Ceux-ci ont différents objectifs : favoriser de meilleures conditions de travail des employées, favoriser une meilleure cohésion pour réaliser notre mission, développer nos services, adapter nos procédures aux cadres légaux et outiller les employées dans leur travail.

Poursuite de la révision de la Politique des Conditions de Travail

Notre comité conditions de travail a proposé différentes modifications à notre Politique des conditions de travail, qui ont été adoptées par l'équipe puis le CA :

- Modification de la politique des conditions de travail concernant les congés sans soldes;
- Modification de la politique des conditions de travail concernant les congés sociaux ;
- Modification de la politique des conditions de travail concernant la retraite progressive.

Politique de Bénévolat

Après plusieurs mois de travail, nous nous sommes dotées d'une politique qui encadre le bénévolat à Multi-Femmes. C'est un grand aboutissement pour notre organisme, nous souhaitons en avoir une depuis des années. Le comité bénévolat a travaillé fort en collaboration avec l'équipe et le CA pour qu'elle voit le jour et soit adoptée le 29 novembre 2023.

Protocole de prévention du risque homicidaire en contexte de violence conjugal

Face à l'augmentation du nombre de féminicide depuis plusieurs années, et avec la création de la Cellule d'Action Concertée en Violence Conjugale de Montréal, notre équipe ressentait le besoin d'être davantage outillée pour l'évaluation et la prévention du risque homicidaire. Le comité, qui a été constituée en début d'année 2023-2024, a donc travaillé fort pour proposer un protocole en ce sens. Le Protocole a donc été adopté le 25 janvier 2024.

Finances

Cette année, Multi-Femmes a travaillé sur plusieurs volets de nos finances :

- Le conseil d'administration et l'équipe ont adopté le Plan Stratégique de levée de fonds le 17 octobre 2023 ;
- Face à l'augmentation du coût de la vie, nous avons modifié notre Politique de remboursement des frais et de déplacement des personnes salariées ;
- Le Tableau des montants que Multi-Femmes peut allouer pour un événement a été mis à jour également ;
- Adoption de la Politique pour déterminer l'éligibilité des femmes bénéficiaires de nos services au Fond Fabiola.

Les Rôles et Responsabilités chez Multi-Femmes

Multi-Femmes a plusieurs documents officiels, dont celui *Des rôles et responsabilités chez Multi-Femmes*, qui détaille la co-gestion, les implications, les pouvoirs décisionnels et les comités. Le comité co-gestion a proposé cette année des modifications dans ce document pour inclure davantage les travailleuses remplaçantes et sur appel dans nos processus. La nouvelle version a été adoptée par le CA le 6 juin 2023.

Loi 25 sur la protection des renseignements personnels

Afin d'être conforme à la loi 25 sur la protection des renseignements personnels, le comité L25 de Multi-Femmes a travaillé fort pour faire des propositions à l'équipe et au CA. Nous avons ainsi adopté les protocoles, procédures et outils suivants en ce sens majoritairement le 24 octobre 2024 :

- Avis de tenue d'un dossier pour les bénéficiaires de nos services ;
- Avis incident de confidentialité aux personnes concernées ;
- Formulaire d'engagement de la politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels pour les employées ;
- Politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels ;
- Processus de traitement des plaintes et des demandes ;
- Processus incident confidentialité ;
- Guide de la responsable des renseignements personnels ;
- Registre des renseignements personnels ;
- Registre des incidents de confidentialité ;
- Registre des rôles et accès par fournisseurs.

De plus, le CA a désigné la responsable des renseignements personnels de l'organisme : Morgane R, coordonnatrice de Multi-Femmes, le 25 septembre 2023.

Finalement, le 25 janvier 2024 nous avons adopté le document Protocoles et procédures pour la tenue de dossier.

Tout ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violences conjugales. Nous en sommes très reconnaissantes!

Logiciel ASO

Multi-Femmes s'est doté du logiciel ASO pendant la pandémie de COVID 19. L'intégration de cet outil pour notre travail est encore en cours, et le comité statistiques ainsi que toute l'équipe travaillent énormément pour son optimisation et sa mise à jour.

RESSOURCES HUMAINES

Cette année 37 formations, colloques ou webinaires ont été donnés à l'équipe ou à certaines membres de l'équipe. Le détail est dans les annexes du rapport d'activité. Nous sommes très fières de permettre aux employées de Multi-Femmes de développer leurs compétences.

RÉNOVATION ET ENTRETIEN

Multi-Femmes a à cœur d'entretenir notre bâtisse, afin qu'elle perdure de façon saine dans le temps. De plus, nous souhaitons offrir un séjour le plus agréable possible aux femmes et aux enfants hébergés chez nous.

Au quotidien

Grâce aux intervenantes ayant des tâches à l'organisation matérielle, nous veillons à ce que la maison soit propre, organisée, et mise à jour selon les besoins. Grâce à elles, la maison est chaleureuse, bien entretenue et accueillante. Cela fait une grande différence pour les familles. De plus, cette année, nous avons dédié une partie de notre budget à un contrat avec une entreprise de ménage.

Amélioration de la maison

- Achats de jeux et matériels éducatifs pour les enfants ;
- Changements de meubles dans les chambres : lits, commodes ;
- Peinture de plusieurs pièces dans la maison ;
- Travaux de plomberie et de réfection suite à des fuites ;
- Afin de mieux répondre aux demandes d'hébergement et d'être dans la capacité d'offrir l'espace nécessaire aux familles, nous avons fait l'achat d'une bassinette pliable, ainsi que d'un matelas simple. Nous avons installé la bassinette dans la plus grande chambre, ce qui permet de la retirer au besoin et d'installer un autre lit ;
- Nous avons aussi décidé de rafraîchir notre bibliothèque pour les petits, ce qui permet une plus grande sélection de livres inclusifs et représentant différentes réalités.

Gestion parasitaire

Travailler en maison d'hébergement, c'est aussi s'adapter aux défis des parasites. Cette année, nous avons affronté les coquerelles, mais surtout les punaises de lit juste avant les fêtes de Noël !

Projet majeur de travaux

L'année 2023-2024 a été dédiée à un projet de travaux majeurs pour la maison d'hébergement. Pour la réalisation de celui-ci, nous avons travaillé en collaboration avec le Groupe de Ressources Techniques d'Atelier Habitation, Owen Architecture et Calculatec.

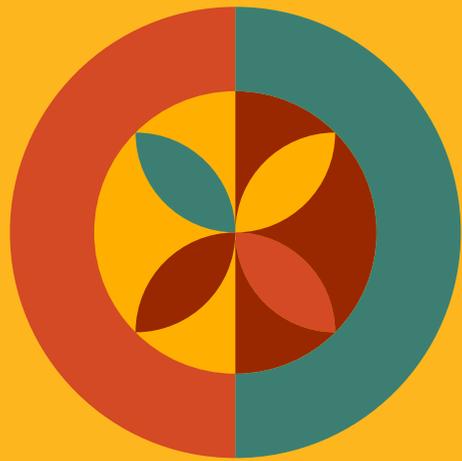
Notre projet consiste à :

- **Faire pieuter la maison d'hébergement ;**
- **Faire une mise aux normes selon le code du bâtiment ;**
- **Réfection de la cour.**

Notre projet n'a pas pu aboutir cette année, faute de main-d'œuvre. Nous espérons pouvoir bénéficier de la subvention du Programme d'Amélioration des Maisons d'Hébergement en 2024-2025.



REPRÉSENTATION ET PARTENARIATS



MEMBERSHIP

Multi-Femmes est membre de différents regroupements ou tables de concertation :

- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale ;
- Table des Groupes de Femmes de Montréal ;
- Action Travail Femmes ;
- La Table de concertation en violence conjugale de Montréal ;
- Centre des Services Communautaire du Monastère ;
- Le Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires de Montréal ;
- Le Front d'Action Populaire en Réaménagement Urbain ;
- L'Association Québécoise Plaidoyer-Victimes ;
- Commerce solidaire ;
- Le Centre de Documentation sur l'Éducation des Adultes et de la Condition Féminine ;
- Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal ;
- La CDC du Plateau Mont-Royal ;
- Arrondissement.com ;
- Garde Manger pour tous ;
- Femmes averties ;
- Table de Concertation des organismes au service des personnes Réfugiées et Immigrantes ;
- Hébergement Femmes Canada.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA TCVCM

La coordonnatrice de Multi-Femmes siégeait depuis juin 2021 au conseil d'administration de la Table de Concertation en Violence Conjugale de Montréal. Son mandat s'est terminé en juin 2023.

CONSEIL DES RÉGIONS REGROUPEMENT

La coordonnatrice de Multi-Femmes a été élu fin mai 2023 pour représenter les maisons de Montréal membres du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violences conjugales. C'est un mandat de 2 ans, elle terminera donc fin mai 2025.

CONCERTATION

Multi-Femmes pense que c'est grâce au travail de concertation que nous pourrions permettre des changements dans la société afin d'enrayer la violence conjugale. Aussi, pour cela, nous sommes engagées dans différents espaces de concertations, et faisons partie de regroupements.

Au total, nous avons participé à 94 rencontres à travers les espaces suivants :

- **Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale ;**
- **Le Regroupement des maisons de l'île ;**
- **Table des Groupes de Femmes de Montréal ;**
- **La Table de concertation Autour des familles Grand Plateau ;**
- **La Table de concertation en violence conjugale de Montréal ;**
- **La Cellule d'Action Concertée en Violence Conjugale (de la TCVCM) ;**
- **Rencontres de concertations avec des instances gouvernementales ;**
- **Le Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires de Montréal ;**
- **Table de Concertation des organismes au service des personnes Réfugiées et Immigrantes ;**
- **Table des Groupes de Femmes de Montréal ;**
- **SPVM ;**
- **Table locale des familles ;**
- **Table de Concertation en Violence Conjugale de Montréal Centre (TCVCMC) ;**
- **Centre d'Action Socio Communautaire de Montréal.**



Merci à nos donateurs et à nos partenaires

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble de nos partenaires et donateurs pour leur soutien indéfectible tout au long de cette année. Grâce à vos contributions généreuses, nous avons pu réaliser des avancées significatives dans nos projets et atteindre nos objectifs. Votre engagement à nos côtés a été une source d'inspiration et a grandement contribué à l'amélioration de la qualité de nos services. Nous sommes honorés de pouvoir compter sur votre soutien précieux et espérons continuer cette collaboration fructueuse à l'avenir. Merci pour votre confiance et votre dévouement sans faille.

Bailleurs de fonds et Agences Gouvernementales :

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de Montréal
(PSOC)
Secrétariat à la condition féminine (SCF)
Service Canada (EEC)

Fondation :

Fondation Fémina

Donateurs en biens matériels et services :

Montréal Toy's Tea
Opération Père Noël
Opération Boîte à chaussures
Carolyn's toy drive
Solutions MC
Moisson Montréal : Entre le 1er avril 2023 et
le 31 mars 2024, nos livres indiquent que
vous avez récolté 3560 kg de nourriture,
représentant une valeur monétaire de
27624,85 \$
L'Arrondissement du PMR

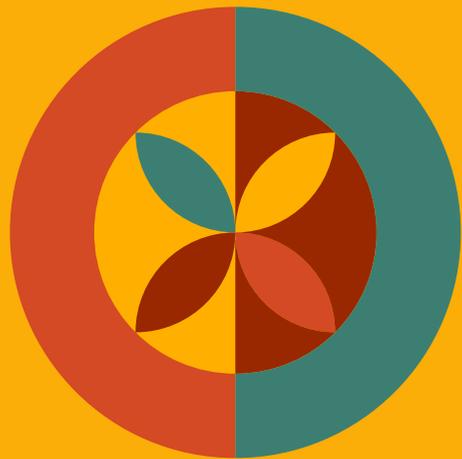
Autres donateurs :

Sœurs franciscaines missionnaires de
l'Immaculée-Conception
UNIFOR
Caisse d'Économie Solidaire Desjardins
Députée provinciale de Mercier, Mme Ruba
Ghazal
Ville de Montréal

Nous tenons également à
souligner l'importante
contribution de nos donateurs
individuels,
dont le soutien indéfectible fait
la différence
dans la vie de centaines de
femmes et d'enfants chaque
année.



PROJECTIONS POUR 2024-2025



Plan d'Action 2024-2025

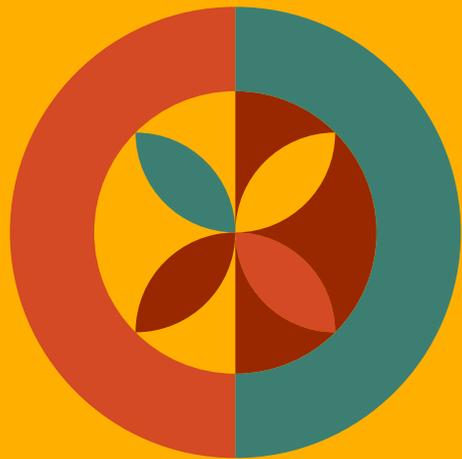
CONTINUER À...

- Fournir de l'hébergement aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants ;
- Fournir gratuitement du soutien et de l'intervention aux femmes hébergées, aux femmes victimes de violence conjugale de la communauté n'ayant pas besoin d'hébergement au moment de leur demande ainsi qu'aux anciennes hébergées, selon une approche féministe ;
- Accompagner les femmes, individuellement, dans leurs démarches ;
- Permettre aux femmes de briser leur isolement ;
- Fournir du soutien aux mères et à leurs enfants ;
- Fournir de l'information, de l'intervention en situation de crise et du soutien aux femmes victimes de violence conjugale, à leurs ami-e-s et membres de la famille ainsi qu'aux professionnel-le-s de la communauté ;
- Éduquer et sensibiliser le public sur l'enjeu de la violence conjugale, faire la promotion de Multi-Femmes et de ses services dans la communauté en vue d'augmenter sa visibilité ;
- Développer et maintenir des liens et des partenariats avec des institutions et des groupes féministes et communautaires et participer aux actions sur les enjeux en lien avec la défense des droits des femmes victimes de violence conjugale (sur les enjeux de violence, pauvreté, logement, etc.).

DÉVELOPPER

- Finaliser le projet de travaux pour améliorer la bâtisse et les réaliser ;
- Continuer à fournir un milieu de travail vigilant à la santé et au bien-être de l'équipe ;
- Finaliser les quelques points en suspens dans nos procédures au sujet de la Loi 25 ;
- Continuer à optimiser l'utilisation de ASO ;
- Continuer à représenter les maisons de Montréal membres du Regroupement ;
- Continuer à consolider les services existants auprès des femmes marginalisées et de leurs enfants ;
- Continuer le projet de développement des services externes et de sensibilisation ;
- Soutenir la cause de la défense des droits pour l'accès au logement ;
- Aboutir les protocoles suivants : évaluation et prévention du risque suicidaire et sur les agressions sexuelles ;
- Mieux intégrer le contrôle coercitif dans nos pratiques ;
- Améliorer les processus et documents pour l'intégration des personnes œuvrant à Multi-Femmes ;
- En dehors de ces thèmes prioritaires, nous avons des tableaux d'objectifs stratégiques prioritaires et la description du travail régulier en continu de Multi-Femmes selon les différents volets de l'organisme.

LES ANNEXES



Annexe 1 : les comités

Multi-Femmes est doté de comités qui favorisent la consultation, la participation et l'implication au sein de la co-gestion. Nous avons deux types de comités : les permanents et les comités de travail de l'équipe. Ces espaces permettent à toutes les travailleuses de se sentir impliquées et actives dans les processus décisionnels.

COMITÉS PERMANENTS

Les comités permanents sont des instances de démocratie consultative. Ils ont un pouvoir de recommandations et doivent rendre des comptes au conseil d'administration et à l'équipe. La composition et les mandats des comités permanents sont entérinés par le conseil d'administration ou l'assemblée générale annuelle. Ils sont mis sur pied pour renseigner le CA et l'aider dans son travail.

- **Le comité embauche :** Cette année, le comité a été sollicité à 35 reprises.
- **Le comité conditions de travail :** Cette année 5 rencontres ont eu lieu.
- **Le comité bénévoles :** Cette année, 5 rencontres ont eu lieu.
- **Le comité des ressources humaines :** Cette année, le comité a été sollicité à 5 reprises.
- **Le comité finances :** Cette année le comité s'est rencontré à 4 reprises.
- **Comité de suivi de la co-gestion :** Il y a eu 4 rencontres cette année.
- **Le comité santé et sécurité au travail :** Cette année il y a eu 1 rencontre.
- **Le comité statistiques :** Le comité a été très actif cette année, il y a eu 25 rencontres.

COMITÉS DE TRAVAIL DE L'ÉQUIPE

L'équipe peut mettre sur pied des comités pour faciliter son travail, par exemple un comité ponctuel lors de la mise à jour du Guide de fonctionnement de Multi-Femmes. La composition et les mandats des comités de travail sont décidés par l'équipe. Ils ont un pouvoir de recommandation et doivent rendre des comptes à l'équipe.

- **Le comité bâtisse :** Cette année 51 rencontres ont eu lieu.
- **Le comité horaire :** il y a eu 31 rencontres.
- **Le comité Loi 25 et tenue de dossier :** le comité s'est réunie à 6 reprises.
- **Le comité services externes :** le comité s'est réunie à 5 reprises.
- **Le comité vie sociale :** Le comité s'est réunie à 21 reprises.
- **Le comité organisation d'évènements familiaux :** il y a eu 6 rencontres.
- **Le comité pour le protocole de l'évaluation du risque suicidaire :** Cette année il y a eu 6 rencontres.
- **Le comité pour le protocole sur la prévention du risque homicidaire :** il y a eu 5 rencontres.

Annexe 2 : les ressources humaines

SOUTIEN AUX EMPLOYÉES

Multi-Femmes a à cœur de prendre soin de ses employées, c'est pourquoi environ une fois par mois, l'équipe de travail se réunit en supervision d'une demi-journée, avec une professionnelle de l'extérieur de l'organisme : Mme Rolande Clément. Cela est bénéfique pour le ressourcement de l'ensemble de l'équipe, mais aussi pour prendre le temps nécessaire d'analyser certaines situations permettant de prévenir le traumatisme vicariant et la fatigue de compassion. Cette année nous avons eu 8 rencontres.

De plus, nous offrons des supervisions individuelles également, selon les besoins des personnes salariées.

Cette année, 2 travailleuses de l'organisme ont bénéficié d'un espace de co-développement :

- la coordonnatrice, avec des maisons membres du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, totalisant 6 rencontres ;
- l'intervenante auprès des femmes dans le cadre du volet sensibilisation Milieux de travail alliés, totalisant 2 rencontres.

De plus, cette année, nous avons procédé à l'évaluation biennale des personnes salariées pour la première fois, suite à l'adoption du processus en 2022-2023.

Finalement, nous avons permis aux employées de bénéficier de massages sur chaise ponctuellement et l'équipe a fait plusieurs activités de ressourcement : atelier d'écriture, soupers, 5 à 7.

FORMATIONS ET PERFECTIONNEMENTS

Pour Multi-Femmes, il est important de favoriser la formation et le perfectionnement des employées, afin d'être le mieux outillées possible pour la réalisation de notre mission. Cette année, la diversité des situations des femmes hébergées nous a permis de renforcer et développer nos compétences, connaître les organismes pouvant offrir du soutien et créer des liens avec ceux-ci, et unir nos voix pour dénoncer des situations complexes.

Cette année a été une grande année en termes de formations et de perfectionnement pour l'équipe de travail, au total nous avons participé à 37 formations :

- Formation Spiralis sur la Communication Non Violente : 2 journées, équipe de travail ;
- Formation MIRE : trouble de la personnalité et relation difficiles : 1 journée, équipe intervention ;

- Formation sur la gouvernance démocratique : 2 journées, coordonnatrice ;
- Colloque sur les violences sexuelles : 1 journée, 4 employées ;
- Formation sur les premiers soins CNESST : 2 journée, 4 employées ;
- Formation intervention interculturelle : 1 journée, équipe intervention ;
- Formation intervention téléphonique : 1 journée, 3 employées ;
- Formation Les victimes face au système de justice: le connaître pour mieux intervenir : 2 journées, 2 employées ;
- Formation Milieux de travail alliés : 3 journées, 1 employée ;
- Formation Bilan de santé organisationnelle : 1 journée, coordonnatrice ;
- Formation Soutenir les survivantes de violence fondée sur le genre facilité par la technologie : 2 journées, 1 employée ;
- Formation jeunesse : 2 jours, 4 employées ;
- Formation sur le contrôle coercitif : 2 journées, 6 personnes ;
- Formation sur les Recours juridiques en cas de violence fondée sur le genre facilitée par la technologie : 1 journée, 1 employée ;
- Formation sur la Commission des libérations conditionnelles du Canada : 1 demi-journée, 2 employées ;
- Formation sur Les statuts d'immigration et l'accès aux services : 1 journée, 1 employée ;
- Formation sur L'accompagnement des femmes immigrantes victimes de violence conjugale : 1 journée, 1 employée ;
- Formation sur L'accueil des personnes réfugiées : 1 demi-journée, 1 employée ;
- Formation et réflexion sur l'écriture et le langage inclusif : 1 demi-journée, 1 employée ;
- Atelier d'appropriation de la boîte à outils sur le contrôle coercitif : 1 journée, 4 employées ;
- Formation sur Les statuts d'immigration et leurs impacts sur les femmes immigrantes : 1 journée, 1 employée ;
- Formation avec le CAVAC sur les rencontres préparatoires pour les victimes de violence sexuelle et/ou de violence conjugale dans le cadre de témoignage à la cour : 1 demi-journée, équipe intervention ;
- Formation de l'inclusions à la lutte aux discriminations : 1 demi-journée, 1 employée ;
- Formation sur l'intervention en contexte interculturel avec Ghayda Hassan, psychologue clinicienne et professeure au département de psychologie de l'UQAM : 1 demi-journée, 3 employées ;
- Formation sur la Cyberintimidation chez les adultes : 1 demi-journée, 3 employées ;
- Conférence - Droit de la famille et LPJ en visioconférence : 1 demi-journée, 4 employées ;
- Formation sur la Gestion financière (CSMO-ÉSAC) : 1 demi-journée, 2 employées ;
- Formation sur l'Outil de dépistage de la violence économique - Soutenir l'autonomisation financière des femmes victimes de violence conjugale : 1 journée, 1 employée ;
- Formation sur le nouveau service en santé mentale ÉMAA (Équipe mobile d'accompagnement et d'arrimage personne en situation de crise psychosociale) : 1 demi-journée, 1 employée ;
- Conférence sur les "Retombées des programmes d'intervention destinés aux auteurs de violence conjugale selon la perspective de leur conjointe ou ex-conjointe : 1 demi-journée, 1 employée ;

- **Formation sur le droit de la famille : 1 demi-journée, équipe intervention ;**
- **Colloque sur la Violence conjugale : explorer les intersections entre la recherche et la pratique : 1 journée, 1 employée ;**
- **Formation sur le repérage du risque suicidaire : 1 demi-journée, 2 employées ;**
- **Formation le CRI : processus de dévictimisation durable : 2 journées, équipe de travail ;**
- **Formation sur le Rapport d'activité : 1 journée, 1 employée ;**
- **Formation sur l'immigration : 1 demi-journée, équipe intervention ;**
- **Formation sur les Dynamiques de manipulation : de la manipulation ordinaire à la perversion narcissique : 1 journée, 1 employée.**



TÉLÉPHONE : 514-523-1095
[www.http://multifemmes.com/](http://multifemmes.com/)